

## DE 1599 À 1790.

### LES EXERCICES PUBLICS AU COLLÈGE DE NEVERS. Première partie

Dès la création des collèges en France soit au moins dès la fin du XIVe siècle, on y pratiqua des exercices publics, selon des usages anciens hérités des universités : représentations théâtrales, déclamations, affichage de textes calligraphiés et ornés. Quelques études ont été faites sur différents collèges <sup>1</sup>.

À Nevers, sur ce sujet, les témoignages remontent à l'arrivée des Jésuites. En 1599 il est question de leçons inaugurales de l'année scholastique et dès 1600, au moins, on faisait du théâtre au collège. Cette année-là en effet, la ville de Nevers finança le transport de bois pour faire des échafauds afin de jouer des tragédies <sup>2</sup>.

À leur retour, (contrat du 11 janvier 1607), les Jésuites exigèrent la construction d'une salle de déclamation puis en 1609, cet engagement n'ayant pas été tenu, ils l'échangèrent contre la propriété des maisons faisant le coin de la rue des Ardilliers pour y bâtir l'actuelle église Saint-Pierre <sup>3</sup>, ils firent eux-mêmes bâtir une salle de déclamation ou aula, au fond de la cour contre le mur de la rue Mirangron, et en 1610, ils obtinrent la création d'une chaire de Philosophie.

Ils développèrent beaucoup l'oral et systématisèrent peu à peu quatre types d'exercices publics, les représentations théâtrales, drames ou comédies et les déclamations en vers ou en prose, ces deux premiers types d'exercices se faisant parfois en français mais le plus souvent en latin ; de plus, pour toutes les classes, il y avait selon l'époque, soit en début d'année scolaire, soit tous les trois mois, soit en fin d'année (ceci seulement pour les meilleurs élèves), des examens oraux publics portant sur tout le programme, qui déterminaient le passage en classe supérieure et donnaient lieu, pour les derniers, à une remise solennelle des prix aux meilleurs compétiteurs. Enfin les élèves de la classe de philosophie et de théologie soutenaient des thèses. Au cours du XVIIIe siècle l'usage s'établit d'organiser deux séries d'épreuves, une vers le mois de mars ou avril, l'autre vers le mois d'août.

En ce qui concerne la fréquence réelle de ces manifestations publiques, un document du 3 août 1680 donne un indice intéressant. Cette affiche de soutenance de thèses de Jean Bernardot indique : Pro LVII Exercitatione Publica. On peut en déduire qu'il y avait eu précédemment au moins 56 sessions d'exercices publics, mais nous ne savons pas combien il y en avait par an et depuis quand ils étaient décomptés. Ce décompte comprenait-il seulement les soutenances de thèses ou englobait-il tous les autres exercices ? Les Jésuites de Nevers n'avaient obtenu la création de leur première chaire de philosophie qu'en 1610. Les premières années, les élèves

---

<sup>1</sup> Tranchau, Etude Sur Les Représentations Théâtrales, Les Exercices Publics Et Les Distributions De Prix Du Collège D'Orléans Au XVIIIe Siècle, 1887, 53 p.

<sup>2</sup> AC, CC 249 (1600), À *Philippe Noles, charretier, 10 sols pour deux charrois de haiz (ais ou planches) et boys, conduits au collège pour y faire des échafauds afin de jouer des tragédies.*

<sup>3</sup> AC, CC 266 (1609), pièces concernant l'achat des maisons nécessaires pour bâtir l'Église des Pères Jésuites, en la rue des Ardilliers. *ayant été convenu par contrat du 11 janvier 1607 lors du rétablissement des Pères en leur ancien collège, que les habitants leur bâtiraient un corps de logis au dedans duquel il y aurait une salle de déclamation, rallongeraient l'Église, y ajoutant aussi 2 chapelles, ce qui n'a pas encore été commencé ; pourquoi lesdits Pères en ont pris occasion de se départir de la confection de ces bâtiments, moyennant qu'on leur donnât en propriété les maisons qui sont entre les classes et l'ancien corps de logis au dedans duquel est le grand portail, savoir : le long de la rue des Ardilliers allant du puits de ladite rue à la porte des Ardilliers, pour en leur lieu et place, y bâtir par eux, Pères Jésuites, à leurs propres coûts et dépens, une église, laquelle offre étant trouvée avantageuse à la ville a été acceptée ... etc ...*

aptes à subir cette épreuve, n'avaient pas dû être très nombreux. On peut cependant penser que ce type d'exercice avait dû commencer dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Selon diverses sources et en particulier le *Ratio studiorum*, pour les exercices publics, le jury était composé du Préfet des études et de deux professeurs examinateurs. Chaque élève était interrogé séparément sur son programme. Ces exercices publics déterminaient le passage en classe supérieure. Ils avaient lieu trois fois par an pour les classes de grammaire et une fois par an pour celles d'humanités. Il semble qu'à Nevers cette périodicité était différente. Il y avait deux verdicts possibles : optime (passage en classe supérieure) ou ineptus (redoublement). À la fin d'un cycle complet, il était délivré une sorte de certificat d'études, la Lettre testimoniale. De plus des prix offerts par la Ville étaient remis aux meilleurs élèves, à l'issue de ces exercices.

Ceci a dû se passer de la même façon dans tous les collèges de Jésuites et sans doute aussi dans les collèges municipaux, à leur exemple. M. Châtelet a étudié cette pratique au Collège de Lisieux (à Paris) <sup>4</sup>, il donne des détails intéressants qui éclairent ce qui devait se passer à Nevers.

Vers la fin de l'année scolaire, on faisait subir un examen général à la suite duquel les élèves de chaque classe étaient divisés en plusieurs catégories. On était placé, selon le degré de force, inter insignes, inter optimos, inter bonos ou inter mediocres <sup>5</sup>; c'était sous ces diverses qualifications latines que le préfet des études proclamait les noms de ceux qui étaient admis à monter dans la classe supérieure. Quant à ceux qui restaient au-dessous, inter nullos <sup>6</sup>, ils étaient obligés de doubler la classe à laquelle ils appartenaient.

Les trois derniers jours qui précédaient l'ouverture des vacances étaient consacrés à des exercices publics nommés soutiens. On désignait pour y figurer les élèves les plus forts de chaque classe, et ils s'y préparaient par un travail extraordinaire. Ils avaient à répondre sur toutes les matières vues dans l'année, et dont le programme imprimé était remis aux personnes invitées. L'assistance était toujours nombreuse ; elle était composée de quelques laïques instruits et, en majeure partie, d'ecclésiastiques, conduits là par leurs souvenirs de collègue et par l'intérêt qu'ils portaient aux jeunes générations d'étudiants. Les exercices de philosophie, plus solennels que ceux des autres classes, et auxquels appartenait plus particulièrement le nom de soutiens, consistaient à soutenir les thèses, c'est-à-dire à défendre les principales propositions enseignées dans le cours et dictées dans les cahiers. Ces thèses, dédiées à Dieu très-bon et très-grand <sup>7</sup>, étaient imprimées en placards et distribuées d'avance aux personnages les plus considérables de la ville. Les questions, les réponses, les objections, les preuves, tout s'énonçait en latin et sous la forme la plus rigoureuse de l'argumentation scolastique. Interrogateurs et répondants débutaient, sans jamais y manquer, par des formules de politesse qui ne sont que médiocrement chargées dans la scène de réception du Malade imaginaire <sup>8</sup>. Malgré des manières si courtoises, il n'était pas sans exemple qu'un argumentateur subtil prît un

<sup>4</sup> Chatelet, M.: *Notice sur l'ancien collège de Lisieux.*- Lisieux : Impr. de J.-J. Pigeon, 1862.- 35 p. ; 17,5 cm.

<sup>5</sup> Parmi les excellents, les très-biens, les bons, les médiocres.

<sup>6</sup> Parmi les nuls.

<sup>7</sup> Les placards portaient en tête les initiales D.O.M. qui signifient Deo optimo, maximo.

<sup>8</sup> Voici une des formules de début employées par les répondants : "Quum prius jusserit sapientissimus hujusce gymnasii moderator, si benignè audierit celeberrima hic adstantium corona, adjuvareque voluerit proeses, respondere conabor vire philosophicarum (ou, si l'interrogateur était ecclésiastique, viro tum theologicarum, tum philosophicarum) rerum peritissimo, qui contra me sic argumentatur... Le répondant répétait alors littéralement l'argument de l'interrogateur, par exemple le suivant : Bonum et malum in hoc mundo simul existunt ; alqui sub ente unico summè perfecto bonum et malum simul existere nequeunt ; ergò Deus non est unicus. Puis le répondant reprenait chaque proposition en ces termes : Sic argumentaris, Domine ; Bonum et malum in hoc mundo simul existunt ; concedo majorem ; alqui sub ente unico summè perfecto bonum et malum simul existere nequeunt ; nego minorem. Et alors le répondant établissait la contradictoire de la proposition qu'il avait niée

malin plaisir à embarrasser les élèves pour forcer le maître à prendre leur place, et à défendre lui-même les opinions qu'il avait professées. Si celui-ci, poussé dans ses derniers retranchements, était réduit à l'impuissance de répondre, l'agresseur victorieux avait le droit de déchirer les thèses.

À Nevers, c'est plusieurs fois par an, que les élèves du collège étaient appelés à montrer leur savoir et leurs capacités au cours de cérémonies publiques qui se déroulaient le plus souvent dans une salle spécialement aménagée dite salle des déclamations, en latin aula. Les élèves de troisième, seconde (ou de première : rhétorique) jouaient des pièces de théâtre, soit dans cette salle soit sur une estrade construite (avec des décors) dans la cour d'honneur. Ceux de rhétorique (les rhéteurs) avaient la lourde charge de composer et de déclamer des discours latins, panégyriques en l'honneur du roi, du dauphin, de la Ville de Nevers ou du Nivernais etc., prononcés parfois en ville, à l'occasion de grandes cérémonies, comme la visite de personnages royaux, et compositions en vers latins ou français sur différents sujets, interprétées à une ou plusieurs voix.

Divers témoignages permettent cependant de supposer que les textes déclamés avaient parfois été entièrement composés par un professeur ou tout au moins corrigés et amendés par lui <sup>9</sup>. Le sujet du discours quant à lui, devait être soigneusement choisi par les Jésuites, en fonction des circonstances locales ou nationales et des retombées politiques ou économiques possibles. Ce qui permet de donner un sens extra scolaire à ces exercices.

Au début de chaque année scolaire, un rhétoricien faisait le discours pour l'ouverture solennelle des cours, ad solemnem scholarum instaurationem. Au début, le 1er octobre, jour de la Saint-Rémy <sup>10</sup>, et date à laquelle les échevins de Nevers entraient en charge. Par la suite l'ouverture des cours recula jusqu'au début de novembre. Elle était très variable, ainsi, en 1765, à la requête des maîtres es arts, le temps des vacances est fixé du 25 septembre au 15 octobre <sup>11</sup>. Tous ces exercices, outre leur intérêt pédagogique, avaient une finalité économique et politique. Ils s'inscrivaient dans le processus de développement de l'expression orale, de l'aptitude au contact avec un public, à la prise de parole, à la maîtrise de la voix, du corps et des gestes. Ils attiraient de plus, un public important de notables et, surtout à Nevers, de petite noblesse et de moyenne bourgeoisie, parents ou futurs parents d'élèves. L'usage abondant du latin supposait que les spectateurs en eussent une connaissance au moins rudimentaire. C'était une très bonne publicité pour assurer le recrutement. Le Collège compta jusqu'à quatre cents élèves au moins.

Parmi ces notables, il y avait en particulier les édiles municipaux. Or les Jésuites étaient sans cesse à quémander de nouvelles subventions, par exemple pour obtenir en 1683 <sup>12</sup> une exemption d'impôts pour un émailleur de Nevers, Jean Allassœur en échange de la fabrication par celui-ci de divers ouvrages et machines de son art que le régent de Philosophie juge nécessaires pour l'instruction des écoliers, ou en 1724 <sup>13</sup>, pour créer une deuxième chaire de philosophie spécialisée dans l'enseignement de la physique.

---

<sup>9</sup> Cet usage ne changera guère, même au XIXe siècle. Nous voyons en effet qu'Hippolyte Taine, aussi bien à Nevers qu'à Poitiers, rédigeait ou corrigeait les discours que des élèves choisis devaient déclamer en l'honneur de telle ou telle notabilité. Voir à ce sujet notre étude sur Taine au Collège de Nevers dans notre *Histoire du Collège et Lycée de Nevers*.

<sup>10</sup> La Saint-Rémy était la première des grandes fêtes de l'année scholastique, ensuite venaient celles de saint Martin, saint Nicolas, sainte Catherine, de l'Épiphanie.

<sup>11</sup> AC, BB 44 (1764-1770)

<sup>12</sup> AC, BB 31 (1680-1683) *exemption des charges publiques accordée à honorable homme Jean Allassœur, émailleur, en considération des services qu'il a rendus et rendra à l'avenir au collège de cette ville "les professeurs de philosophie ayant reconnu que cette science estant spéculative, ils la pouvoient enseigner avec plus de facilité, s'ils joignoient les démonstrations à leurs escripts, ce qui porta l'an dernier (1682) le révérend Père de la philosophie de cette ville à se servir dudit sieur pour faire divers ouvrages et machines de son art qu'il jugea nécessaires pour l'instruction de ses escoliers "*

Leur présence à ces cérémonies où brillèrent les enfants de leurs concitoyens était une bonne occasion d'attirer leur bienveillance et pourquoi ne pas aller jusqu'à leur faire adresser un magnifique compliment par l'élève lui-même, avant sa soutenance de thèse, comme le 3 août 1680 où l'addictissimus Jean Bernardot de Saint-Saulge commença par un éloge pompeux et très long aux Gubernatoribus Vigilantissimis, les très distingués et très sages administrateurs et préfets de la ville dont voici quelques passages : ... Tout ce qui se développe, tout ce qui est florissant, tout ce qui est cultivé dans cette cité, est dû en grande partie à vos bienfaits ou plutôt à votre singulière munificence Bernardot célèbre votre sagesse dans la gestion, ... cette perspicacité dans la décision, cette affabilité et cette modération, cette vigilance dans l'aide aux citoyens ... Éloge imprimé en bandeau, sur toute la largeur de l'affiche qui annonçait la soutenance de thèses Ex Universa Philosophia <sup>14</sup>.

Plus directement, en 1755, pour remercier les échevins pour leur générosité, le Révérend Père Le Petit, recteur du Collège, leur envoie un Compliment de bonne année <sup>15</sup>.

Le succès public de ces soutenances était un bon argument pour le Recteur du Collège, le R.P. Pierre Pastoureau, pour appuyer en 1612, une demande de réparations dans les bâtiments pour le bien et honneur de votre collège et par conséquent de votre très renommée ville de Nevers, surpassant Moulins en la classe de théologie morale <sup>16</sup>.

Les Jésuites poursuivaient un autre but. Leur action s'inscrivait dans une politique de contre-réforme et de re-christianisation de la France. Or Loyola et ses disciples participaient de ce que nous appellerions l'utopie pédagogique. Ils pensaient que l'éducation était le seul moyen de changer l'homme, la société et le monde. D'où leurs collèges, préservant les enfants de la corruption du monde et permettant de les éduquer en vase clos. Cette éducation n'avait pas pour finalité essentielle la transmission des connaissances, mais la formation chrétienne de l'âme, de l'esprit et du caractère.

---

<sup>13</sup> AC, BB 38 (1719-1725) établissement d'un second régent de philosophie pour enseigner à la jeunesse, la physique, dans le collège des Pères Jésuites au titre de 500 livres de pension par an

<sup>14</sup> Voici le texte complet de cet éloge : *Si la Philosophie vous négligeait, vous très distingués et très sages administrateurs de la ville, assurément elle semblerait affaiblir et diminuer la grandeur de cette gloire acquise par sa sagesse. Et en effet, je ne vois pas quelle excuse assez juste elle pourrait alléguer pour ne pas s'arrêter auprès de vous. Et en ce cas, bien qu'elle n'ait pas l'habitude d'offenser, toutefois elle s'arrêterait sur ce point et serait tenue de reconnaître publiquement qu'elle est oublieuse de vos mérites qui sont tout-à-fait remarquables. Elle sait cela, dont la mémoire existera aussi longtemps que ce florissant collège existera, elle sait tout ce qu'elle vous doit, non seulement elle, mais aussi les autres arts, inférieurs certes, mais néanmoins beaux et dignes aussi de sa recommandation. Tout ce qui se développe, tout ce qui est florissant, tout ce qui est cultivé dans cette cité, est dû en grande partie à vos bienfaits ou plutôt à votre singulière munificence. Pour cette raison, elle passerait outre à vos protestations pour que vous ne refusiez pas le fait qu'elle vous doive beaucoup. Et vraiment votre sagesse dans la gestion, grâce à laquelle elle a été mise en lumière et sous les yeux des citoyens, cette perspicacité dans la décision, cette affabilité et cette modération, cette vigilance dans l'aide aux citoyens, ces qualités mêmes qui sont très grandes en vous, personne ne nierait qu'elles se sont répandue à partir d'elle et certes elle montre ces choses d'autant plus glorieusement qu'elle a placé en vous la plus grande sagesse, toutefois s'il ne s'acquittait envers vous d'un devoir juste et mérité, il semblerait non seulement n'avoir pas payé une reconnaissance égale à vos mérites, mais même n'en avoir pas égalé la plus minime partie, donc en son nom, une reconnaissance, sinon égale, du moins non négligeable, vous exprime le très dévoué JOANNES BERNARDOT.*

<sup>15</sup> AC, BB 43 (1750-1764)

<sup>16</sup> AC, CC 272 (1612) N.B. À cette époque Moulins possédait un collège de Jésuites plus ancien et plus renommé que celui de Nevers et dans lequel enseigna Gresset, l'auteur de Ver-Vert.

Vis-à-vis des adultes, le but des Jésuites était la conversion, non par la force, mais par la séduction. Ils voulaient les attirer par la beauté des cérémonies, celle des monuments, la pompe des discours et des rites. D'où la construction de Saint-Pierre et sa décoration <sup>17</sup>, et la magnificence des cérémonies qui s'y déroulaient et attiraient tous les fidèles au point que les curés des paroisses de Nevers protestèrent contre cette concurrence déloyale qui vidait leurs églises <sup>18</sup>. D'où les exercices publics au collège qui attiraient aussi la foule et permettaient aux Jésuites au travers des performances de leurs élèves, de faire passer la bonne doctrine.

Enfin, les Jésuites, sachant qu'ils ne pourraient, seuls, suffire à cette re-christianisation, visaient à faire de tous leurs élèves des militants de la cause catholique et donc, à les armer en vue des polémiques inévitables avec les réformés ou les athées ou les indifférents. Les soutenances de thèses étaient un bon entraînement en vue de ces combats idéologiques.

Tous ces exercices étaient annoncés par voie d'affiches, ainsi en 1599 la Ville alloua à Maître Arnould Renault, principal du Collège ... un écu et demi pour les affixes qu'il a faites à la Saint Rémy, au commencement des leçons <sup>19</sup>. Elles étaient envoyées par messenger spécial et placardées dans tout le duché et au delà comme le prouve l'attribution en 1607 de 40 sols à un messenger qui a porté aux villes de La Charité, Cosne, Gien, Suilly et Orléans, le catalogue des livres qui se doivent lire au Collège à la Saint Rémy prochaine <sup>20</sup>. Ces affixes ou placards, étaient soigneusement imprimées et décorées ainsi en 1611 la ville avait alloué 18 livres à un sculpteur qui a gravé en taille douce sur une table de cuivre ung nom de Jésus, les armes de Monseigneur et de Madame et les armes de la ville pour mettre aux placards que l'on envoie aux villes prochaines de la lecture des livres qui se fait au collège de cette ville, au jour de Saint Rémy prochain. <sup>21</sup>, dépense considérable pour une ville comme Nevers <sup>22</sup> si on la compare aux 50 livres par mois que la ville allouait, l'année suivante, pour les gages des régents du cours de philosophie <sup>23</sup>. Comme nous le verrons plus loin, elles indiquaient parfois le nom du ou des élèves chargés de cette lourde tâche et pour les soutenances de thèses le nom de ceux qui combattront ou se feront les champions, en latin : propugnabunt, pour un ensemble de propositions, réunies en paragraphes, dûment explicitées dans le corps de l'affiche.

Plus tardivement, on trouve des programmes imprimés pour les représentations théâtrales donnant la liste des personnages et le nom des acteurs et destinés au public et aux élèves.

---

<sup>17</sup> Sa construction fut décidée dès le retour des Jésuites en 1606. Les fresques furent exécutées par les mêmes artistes italiens qui avaient décoré la chapelle des Jésuites de Moulins.

<sup>18</sup> Il y eut même un procès. Saint-Pierre était en effet la chapelle du collège et non une église paroissiale. Les curés de Nevers déploraient que leurs fidèles, surtout nobles et bourgeois, délaissent leurs paroisses au profit des Jésuites.

<sup>19</sup> AC, CC 247 (1599)

<sup>20</sup> AC. CC 263 (1607)

<sup>21</sup> AC, CC 271 (1611)

<sup>22</sup> À comparer tout de même avec ce que dit Véronique Meyer de l'importance des frais engagés pour ces campagnes d'affichage à l'Université de Paris et du luxe de leur décoration, : *Leur importance réside la plupart du temps dans leur illustration, ainsi que dans la dédicace, élément fondamental dont dépend le reste de la composition. En revanche, le rapport entre texte et image est souvent ténu, voire inexistant. En effet, l'ornement, du plus sobre au plus luxueux, est davantage conditionné par l'importance du dédicataire que par la nature du contenu de la thèse ... N'oublions pas que le coût d'une telle « publicité » était souvent considérable, d'une centaine de livres pour les plus traditionnelles à plus de 13 000 pour la thèse du fils de Colbert !*. Véronique Meyer, *L'illustration des thèses à Paris dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Peintres. Graveurs*. Editeurs, Paris, 2002 ; Voir aussi "Catalogue des thèses de droit, illustrées, soutenues à Paris sous l'ancien régime", dans Revue d'histoire des Facultés de droit et de la Science juridique, 2007, p.7-390.

<sup>23</sup> AC, CC 272 (1612)

Ce sont évidemment ces affiches et programmes qui constituent le corpus de la présente étude.

### Les documents perdus de l'abbé Boutillier.

Dans une communication lue à la Sorbonne le 29 avril 1886, l'Abbé F. Boutillier, alors curé de Coulanges lès Nevers, faisait part à ses collègues, de sa découverte de 37 documents concernant des exercices publics faits au Collège de Nevers entre 1680 et 1790, 36 faisant partie de sa collection personnelle et 1 se trouvant aux Archives départementales.

Cette communication fut publiée dans un bulletin de la Société Nivernaise (tome III, volume XIII) en 1890.

Après une présentation générale, l'auteur énumérait lesdits documents en les décrivant rapidement et surtout en notant les dates et les noms des élèves.

Les 19 premiers concernaient des représentations théâtrales par des élèves de seconde ou de rhétorique (première), des déclamations, par des élèves de rhétorique, ainsi que différents discours pour l'ouverture solennelle de l'année scolaire et un programme d'exercices oratoires de fin d'année.

Les 18 autres étaient des thèses de philosophie.

Qu'étaient devenus ces documents ? Ni Edmond Duminy qui écrivit une Histoire du Collège de Nevers, d'abord publiée dans le Bulletin de la Société Nivernaise, puis en volume séparé en 1907 ; ni Victor Gueneau qui écrivit quatre tomes de Recherches sur les Écoles & le Collège de Nevers, d'abord publiées dans les Mémoires de la Société Académique, puis en volumes séparés en 1909, ne semblaient les avoir vus. Ils en citaient quelques-uns d'après l'ouvrage de F. Boutillier mais parfois, avec des erreurs considérables et sans voir leur importance. V. Gueneau déclarait qu'il possédait un fragment d'affiche contenant des conclusions philosophiques. Ses erreurs de transcription sont telles qu'on peut se demander s'il n'avait pas rédigé ses études seulement d'après des notes approximatives prises dans la communication de Boutillier et sans avoir celle-ci sous les yeux.

Un mémoire de maîtrise de H. Pignot soutenu à Paris X Nanterre en 1978 sur L'enseignement au Collège de Nevers sous l'Ancien Régime ignorait même la communication de Boutillier et citait ces exercices d'après Duminy et Gueneau, non sans déformer encore plus leurs interprétations déjà contestables.

Apparemment, ni les Archives de la Nièvre, ni celles de Nevers, ni la Bibliothèque Municipale n'en possédaient. Les Archives de la Nièvre par contre, possèdent un programme de représentation théâtrale (série D 22), cité par F. Boutillier. Sur le plan national, certains chercheurs ont retrouvé et étudié quelques affiches provenant de divers collèges. Les archives et bibliothèques nationales possèdent une ou deux centaines d'affiches mais de diverses provenances et concernant surtout des thèses d'université. Véronique Meyer<sup>24</sup> en a fait une étude axée sur leur décoration car celles qu'elle a pu consulter ne contenaient pas ou très peu de texte, au contraire de celles du collège de Nevers et du collège de Lisieux (à Paris) selon l'étude de M. Châtelet citée plus haut.

Par le plus grand des hasards, en 1988, nous découvrîmes (sur une brocante) une série de 18 affiches annonçant des soutenances de thèses au Collège de Nevers, (celles citées par Boutillier), puis quelques années plus tard, un programme de théâtre du Collège du 4 septembre 1748, sur lequel figurait une inscription : donné par E. Révéillé Aîné à l'Abbé Boutillier et faisant partie d'une liasse de vieux papiers. Il s'agissait au total de seize documents, concernant des représentations théâtrales et autres exercices oratoires, tous cités par F. Boutillier. Seul manque par rapport à sa liste un panégyrique de 1687 et quatre thèses, mais par contre y figurent quatre autres thèses qu'il n'avait pas mentionnées.

Ces affiches, comme celles des soutenances de thèses, avaient servi de chemises pour divers actes notariés. Au verso et parfois même au recto figurent des inscriptions datées. Faute d'indications précises dans le texte de l'affiche, on peut supposer que l'exercice a eu lieu au plus

---

<sup>24</sup> Véronique Meyer : Communication aux *Rencontres de la Bibliothèque Sainte – Geneviève*, Paris, 30 janvier 2007.

tard l'année portée par le notaire sur son dossier. (Comme le confirme M. Châtelet, un certain nombre de ces affiches étaient distribuées aux notables locaux, dont le notaire du collège faisait évidemment partie).

Cette collection représente donc un des plus riches corpus connus concernant les exercices publics dans un même collège.

Nous nous proposons ici de passer en revue, d'abord, la deuxième série de documents en les classant par genre et en donnant pour chacun la traduction de son intitulé et quelques commentaires. Pour les affiches de soutenance de thèses nous ferons une analyse plus détaillée de leur contenu. Dans deux études publiées séparément, nous donnons le texte complet de tous ces documents avec des commentaires détaillés.

## **Les Panégyriques.**

Boutillier fait remarquer que ces exercices que le Père Le Jay devait mettre en honneur au Collège de Louis-le-grand par ses Orationes panegyricæ étaient bien avant lui en grande estime au Collège de Nevers.

En effet, en 1619, la ville donna quinze livres au fils de feu M Baptiste Conrade pour la déclamation par lui faite au Collège en l'honneur de la ville <sup>25</sup>.

Ajoutons seulement que ce genre était particulièrement en honneur du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et pas seulement pour les orateurs sacrés. Adam Billaut a consacré une bonne partie de son œuvre à des panégyriques aussi bien pour des personnages d'importance nationale comme les rois, les grands ministres, que locale, des princesses de Nevers à ses simples amis <sup>26</sup>, même si, et c'est un de ses caractères d'originalité, ses éloges outranciers sont souvent mélangés à une satire non moins sanglante. Nous ne savons pas s'il en était de même pour les élèves des Jésuites de Nevers.

### **Affiche de 1677**

À peu près intacte, elle mesure 34 x 44 centimètres. Texte en 12 lignes.

Traduction : (Deo Optimo Maximo) <sup>27</sup> : Au nom de Dieu, le Meilleur, le Plus Grand ; un orateur de Nevers louera par un panégyrique, cette année glorieuse par les hauts faits de Louis le Grand et heureuse par l'échec des tentatives de l'Europe conjurée, dans le collège de la Société de Jésus, le Dimanche 14 novembre, à trois heures de l'après-midi, en l'année 1677 après la naissance du Christ <sup>28</sup>.

La date de 1677 est particulièrement intéressante. C'est seulement l'année suivante que le Parlement de Paris donna officiellement à Louis XIV, et à sa demande expresse, le titre de Grand. Nevers et les Jésuites étaient donc en avance sur la capitale.

Pour le contexte historique, voir l'affiche suivante. En 1677, la guerre n'était pas finie et la France faisait face à une nouvelle coalition.

### **Affiche de 1678.**

En très mauvais état <sup>29</sup>. Il ne reste qu'une partie seulement de la moitié supérieure.

---

<sup>25</sup> AC.,CC, 284

<sup>26</sup> Voir notre étude *Lectures d'Adam Billaut*, in Colloque de 2002 à paraître à la Bibliothèque Municipale.

<sup>27</sup> Ces trois lettres D.O.M. figurent sur bon nombre de documents. La Bibliothèque municipale de Nevers a possédé une stèle portant gravée cette inscription. Elle se trouve sans doute maintenant au Musée. On peut rapprocher leur signification : *Au nom de Dieu, le Meilleur, le Plus Grand* de la formule coranique *Au nom d'Allah, le Très Grand, le Miséricordieux*.

<sup>28</sup> Et non le 13 novembre comme in VG, II, 39.

<sup>29</sup> La date manque, le document a été daté par Boutillier.

Traduction : (Un orateur démontrera) combien il convient que les Français se montrent reconnaissants et se souviennent à cause de la paix recouvrée <sup>30</sup>.

Affiche de 1680

Complète mais sans indication de l'année <sup>31</sup>. Format : 26 x 37 cm

Traduction : Un orateur de Nevers dira un panégyrique en l'honneur du sérénissime Dauphin de France ; dans le collège de la Société de Jésus le 17 novembre à deux heures et demie de l'après-midi.

### Affiche de 1684

Complète mais sans indication de l'année <sup>32</sup>. Format : 34 x 44 cm

Traduction : Un orateur de Nevers démontrera que la paix n'est jamais mieux garantie que sous un prince belliqueux, Louis le Grand, guerrier pacifique.

Le sujet est assez paradoxal autant que l'épithète homérique accolée à Louis le Grand : guerrier pacifique. Mais d'une part, ce thème se prête bien à un développement rhétorique, avec ses renversements de propositions et d'autre part, n'oublions pas que nous sommes alors en pleine période baroque et que cette littérature en général aime beaucoup ces jeux de mots et d'idées, d'antithèses et de paradoxes.

### Affiche de 1687

Ce document cité par Boutillier n'a pas été retrouvé, il s'agissait d'un panégyrique de Louis le Grand dont voici le texte : Un orateur ... dira le panégyrique de Louis-le-Grand)

### Affiche de 1690

Complète. Format : 34 x 44 cm Les lettres D.O.M. figurant habituellement en tête de l'affiche sont remplacées par un magnifique cartouche carré finement gravé (Format : 7 x 7 cm). Le monogramme du Christ, IHS, (la barre horizontale du H servant de socle à une croix potencée), est au centre d'un soleil flamboyant. Sous le monogramme, les trois clous de la passion, pointes réunies, comme on les trouve habituellement dans les décors jésuites. Le tout entouré de cercles dont l'un porte intérieurement un rang de demi-olives. Ces cercles s'inscrivent dans un carré, les angles intérieurs ornés de pointes de diamants courbes.

Traduction : Un orateur du collège de Nevers de la Société de Jésus rendra grâce, dans un discours panégyrique, à Louis le Grand, parce que, seul contre tous, il a combattu pour la religion et seul, il a vaincu tous les autres, grâce à la religion, le dimanche 17 décembre 1690 à trois heures de l'après-midi.

Il faut d'abord rappeler que cinq ans auparavant, en 1685, Louis XIV avait signé la catastrophique Révocation de l'Édit de Nantes qui provoqua l'exil de 200 à 300 000 protestants vers l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse. Ils représentaient la partie la plus active des financiers, marchands et premiers industriels de ce siècle et leur départ fut un désastre économique pour la France. Ceux qui ne purent fuir, ou bien furent convertis par force, mais ces nouveaux convertis restèrent suspects et en proie à toutes sortes de contraintes répressives, ou bien furent persécutés dans de véritables campagnes militaires d'extermination, les trop fameuses dragonnades. En 1690, où ces massacres et cette persécution atteignent une sorte de

---

<sup>30</sup> Il s'agit sans doute de la paix de Nimègue qui mit fin à la guerre de Hollande. Le traité dit de Nimègue est un ensemble de traités (1678-1679) entre la France, les Provinces-Unies, l'Espagne et l'Empire. L'Espagne dut céder à la France la Franche-Comté et un certain nombre de places. Les historiens considèrent que ces traités consacraient la prééminence française et marquaient l'apogée du règne de Louis XIV. C'est alors que Paris donna à Louis XIV, le titre de Grand.

<sup>31</sup> Date proposée par Boutillier.

<sup>32</sup> Date proposée par Boutillier : 1683.

sommet, Louis XIV aurait mérité non des actions de grâce mais une comparution devant un Tribunal Pénal International pour crime contre l'humanité <sup>33</sup>.

Notons qu'à partir de ce document, la formule de présentation semble avoir changé : au lieu de un orateur de Nevers, dans le collège de la Société de Jésus, nous trouvons : un orateur du collège de Nevers de la Société de Jésus. On a l'impression que les élèves parlent maintenant au nom même du Collège d'autant plus qu'on peut comprendre aussi bien : Un orateur que : L'orateur.

### **Les Discours Ad solemnem scholarum instaurationem.**

Nous avons quelques indications sur le contenu de ces discours. Au début au moins, il devait s'agir d'une leçon inaugurale, sur le modèle des lectiones faites en classe : lecture commentée d'un ou plusieurs textes latins avec explication littérale suivie d'une explication historique et sémiologique. En effet en 1607, les affiches annonçant cet exercice sont indiquées comme étant le catalogue des livres qui se doivent lire au Collège à la Saint-Rémy prochaine <sup>34</sup> et en 1611 on parle de la lecture des livres qui se fait au Collège de cette ville au jour de Saint Rémy prochain <sup>35</sup>. Par la suite, ce sont des discours sur des sujets divers, sortes de dissertations sur des questions de rhétorique, comme dans les exemples suivants.

#### **Affiche de 1682 ou 1683**

Incomplète. Format : 34 x 22 cm. Il s'agit de la moitié supérieure.

Traduction : Pour l'ouverture solennelle des classes un orateur parlera contre les juges téméraires des génies.

Le sujet semble assez conventionnel, il faudrait avoir le texte du discours pour savoir s'il contenait des éléments en rapport avec le contexte national ou local. Nous savons cependant que des polémiques éclatèrent à Nevers à peu près à cette époque, à propos de discours ou sermons prononcés par des Jésuites (ou d'autres prédicateurs) <sup>36</sup>.

Notons que la formule liminaire D. O. M. devient moins abrégée : DEO OPT. MAX.

#### **Affiche de 1685**

Complète. Format : 34 x 44 cm

Traduction : un orateur ... vengera l'éloquence, contre la verbosité détestable ... Dimanche 4 novembre 1685

Ce sujet est un thème classique de rhétorique. L'opposition entre la véritable éloquence et la verbosité, le bavardage, la prolixité ou la loquacité est traitée d'ailleurs, dans tous les manuels. Mais peut-être ce discours contenait-il des allusions à la polémique évoquée plus haut.

### **Autres discours**

Dans les exemples suivants, l'absence de la formule Ad solemnem scholarum instaurationem et les dates variables laissent penser qu'il peut s'agir de déclamations faites à d'autres occasions, Fêtes locales ou visites de personnages importants.

---

<sup>33</sup> Sur ce sujet se reporter à notre article *À propos d'un discours panégyrique d'un élève du collège de Nevers en 1690*, in *Cahiers Nivernais d'histoire de l'Éducation*, N° 12 1999, où nous avons rendu compte des persécutions contre les protestants en Nivernais au cours de cette période, d'après les actes des tribunaux. Voir en annexe à la fin de ce chapitre quelques passages de cette étude.

<sup>34</sup> AC, CC 263 (1607)

<sup>35</sup> AC. CC 271 (1611)

<sup>36</sup> voir bibliographie sur la querelle jésuites / jansénistes

## Affiche de 1691

Complète mais écornée et rognée <sup>37</sup>. Format initial: 34 x 44 cm

En tête de l'affiche un beau cartouche finement gravé, ovale : 5 x 6,5 cm. Monogramme du Christ, IHS avec croix potencée sur la barre horizontale du H et cœur en dessous. Décor entièrement en rinceaux. En haut, un motif peu lisible : fleur inversée ou stylisation d'une colombe.

Traduction : un orateur ... démontrera que la volupté propre aux adolescent est le fruit de l'étude des lettres. Dimanche 25 novembre 1691 à trois heures de l'après-midi.

Notons l'emploi inhabituel de l'adjectif composé nominal : sesquiseconda <sup>38</sup>.

## Affiche de 1692

Complète. Format : 34 x 44 cm <sup>39</sup>

Traduction : Un orateur du collège de Nevers de la Société de Jésus démontrera que sous le règne de Louis le Grand, les Français, par le renom de leur génie ne le cèdent en rien à l'antiquité la plus cultivée et sont vraiment de loin supérieurs par la gloire militaire aux peuples les plus puissants de cette même antiquité, le dix décembre de l'an 1692 à trois heures de l'après-midi.

Ce thème de discours participe à la fois du combat entre les anciens et les modernes, à cause de la supériorité affirmée des Français de l'époque sur l'antiquité, et de l'élaboration du mythe du grand siècle ou siècle de Louis XIV auquel participèrent tous les grands écrivains à commencer par Voltaire. La date tardive (1692) ne permet pas, par contre, de le situer directement dans la lignée du courant qui depuis le XIVE siècle tendait à présenter le royaume des lys comme destiné à l'empire universel, (les Ducs de Nevers en étaient partisans) mais qui disparaît en France aux alentours de 1666, dernière date avancée par ses tenants, pour sa réalisation apocalyptique <sup>40</sup>.

## Affiche de 1701

Incomplète. Format : 25 x 18 cm. Il s'agit de la moitié inférieure.

À partir de ce document on commence à connaître le nom des élèves.

Deux discours étaient prévus ce jour-là. L'annonce générale devait se trouver dans la moitié supérieure, la moitié inférieure divisée en deux colonnes comporte seulement le titre des discours et le nom des élèves

Traduction : Discours : *Rémi Girard D'Aumont D'Espeuilles, Rhéteur, démontrera que Nevers doit être célébrée au dessus de toutes les autres villes.*

Discours : *Claude Boudier, Rhéteur démontrera que l'exercice (école, jeux) littéraire est préférable à tous les autres jeux.*

<sup>37</sup> date proposée par Boutillier, affiche citée par VG, II, 40, d'après Boutillier

<sup>38</sup> Cette formulation est empruntée à un traité d'arithmétique de Boèce (Anicius Manlius Torquatus Severinus Boethius), patrice romain né vers 455, mis à mort en 524 par ordre de Théodoric. Ses œuvres avaient été éditées en 1570 (éd. Basileensis). On connaît de lui trente traités portant sur la théologie, la philosophie, la littérature et les mathématiques. Le *De Arithmetica* a été réédité en 1867. Les adjectifs composés avec sesqui doivent se comprendre comme désignant un nombre (dit sesquialtère) qui en contient un autre une fois, plus une fraction du même nombre. Ex : sesquidecimus =  $10 + 1/10 = 11/10$  èmes ; sesquivicesimus =  $21/20$  èmes ; sesquihora = une heure et demie ; sesquidigitus = un doigt et demi ; donc ici sesquisecondus =  $2+1 =$  trois heures. Cette affiche est la seule à notre connaissance, où cette forme compliquée soit employée.

<sup>39</sup> citée également par VG, II, 40 d'après Boutillier

<sup>40</sup> Voir à ce sujet notre étude sur le messianisme politique en France au XVIIe siècle, in *Lectures d'Adam Billaut, Colloque Adam Billaut, 2002*. Bibliothèque municipale de Nevers, 2004.

*Dans le collège de Nevers de la Société de Jésus, le 2 Mai à trois heures de l'après-midi, en l'an 1701.*

Le premier sujet est un thème assez courant à Nevers, le deuxième est plus classique. Notons que le titre joue sur les sens multiples du mot latin ludus : jeu, amusement, divertissement, récréation, plaisir mais aussi jeu d'enfant, de hasard, ébats amoureux, représentation théâtrale, exercice physique, jeux publics, badinage, moquerie, et encore école, lieu où l'on exerce l'esprit ou le corps. Ludus litterarius : école élémentaire ; magister ludi : maître d'école.

### Affiche de 1726

Incomplète <sup>41</sup>. Format : 37 x 24 cm. Il s'agit de la moitié supérieure.

La phrase de titre est manifestement incomplète. On peut comprendre ce qu'il en reste, ainsi : combien (cela) apporte pour une meilleure administration de l'empire français. Conferat est un subjonctif, il doit dépendre d'une proposition principale du type : l'orateur se demandera ou dira combien cela (?) etc... Le sujet principal (cela) demeure donc inconnu.

### Affiche de 1730

Incomplète <sup>42</sup>. Format : 37 x 24 cm. Il s'agit de la moitié supérieure.

Traduction : (L'orateur) dira ce que pourra devenir le sérénissime duc d'Anjou.

La date de 1730 pour le discours paraît d'autant plus acceptable que Philippe V, Duc d'Anjou et roi d'Espagne venait de signer avec la France le traité de Séville (1729) mettant fin à toute une série de guerres et de rivalités. Il faudrait évidemment avoir le contenu du discours pour savoir si cette interprétation est valable. Dans ce cas, cet essai de prospective politique (!!!) est tout à fait remarquable. Le titre de Duc d'Anjou a été porté successivement à cette époque par deux descendants de Louis XIV, son petit-fils qui devait devenir roi d'Espagne sous le nom de Philippe V et Louis XV, avant de devenir roi en 1715. Lequel des deux continuait-il à porter le titre de Duc d'Anjou en 1730 ? Apparemment il n'y a pas d'autre personnage à cette époque qui l'ait porté.

### Affiche de 1741

Incomplète. Format d'origine: 25 x 36 cm. Le haut et l'angle gauche ont été déchirés, nous mettons entre parenthèses les fragments reconstitués.

Traduction : L'orateur célébrera (la gloire) de la province (du Nivernais) ... Dimanche 15 Janvier trois heures et demie, année du Seigneur 1741 <sup>43</sup>

Nous n'avons pas le nom de l'orateur, mais nous trouvons pour la première fois le nom de l'imprimeur, Louis Lefebvre, qui a imprimé quantité de textes pour le Collège.

Notons aussi que la formulation de la date a varié : anno Domini, au lieu de anno post Christum natum, mais dans les affiches précédentes il n'y avait que le quantième de l'année.

Encore un sujet traditionnel à Nevers. Boutillier, à ce propos, évoque l'influence de divers auteurs nivernais : Guy Coquille, Adam Billaut, M.de Saintemarie et Pierre de Frasnay.

Faute d'avoir le texte de cette déclamation, les références de Boutillier nous donnent une idée du contenu possible : Guy Coquille déclarait <sup>44</sup> : Cette ville de Nevers a eu cette faveur de Dieu qu'onques elle n'a été possédée par les Anglois combien que les villes voisines, La Charité et Saint Pierre le Moustier ayent esté tenües par eux et presque toutes les villes de la France hormis Orléans et Bourges ... Aussi a eu cette faveur que durant les troubles meus en ce royaume pour le fait et prétexte de la religion, elle s'est conservée en l'obeyssance des roys

---

<sup>41</sup> date proposée par Boutillier

<sup>42</sup> date proposée par Boutillier

<sup>43</sup> cité in VG, II, 41, avec une erreur de date (17 janvier)

<sup>44</sup> *Histoire du pays et duché de Nivernois* éd. in 4° de 1612 p. 376

sous la religion catholique apostolique et romaine : ce qui n'est advenu ausdites ville d'Orléans et de Bourges, Dieu luy face grâce de continuer à tousjours.

Si Coquille voyait la gloire de Nevers dans sa fidélité au roi et à la religion catholique, les autres louaient plutôt ses productions artistiques, pour Adam Billaut, Nevers pouvait se glorifier de ses fragiles bijoux et ses trésors de verre ; De Saintemarie louait ses ouvrages d'émail connus dans toute l'Europe et Pierre de Frasnay ses faïences <sup>45</sup>, cet art qui Dans l'Italie reçut la naissance / Et vint, passant les monts, s'établir à Nevers.

### **Les Interrogations orales**

Comme on l'a dit plus haut, à diverses époques de l'année, les élèves étaient soumis à des examens oraux publics. Ils devaient répondre à tour de rôle à des questions portant sur un programme fixé par les professeurs, ou choisi par les élèves, et détaillé sur les affiches. M. Châtelet affirme qu'au collège de Lisieux, cet examen portait sur l'ensemble du programme et des disciplines mais l'étude des documents de Nevers, prouve un usage (local ?) différent.

V. Gueneau cite un tel programme <sup>46</sup> pour les élèves de quatrième mais incomplet et sans date. Il n'indique pas non plus où se trouve ce document. Apparemment, il serait au moins postérieur aux années 1670. Nous ne le reproduisons pas ici. Il était assez vaste : en langue latine de larges extraits des *Selectæ e profanis*, d'œuvres de César, Quinte-Curce, Virgile, Cicéron et Ovide ; en Rhétorique, une trentaine de questions sur les cinq parties du cours ; en langue française des récitations de J-B. Rousseau et une satire de Boileau, plus quatre séries de questions sur la rhétorique française ; une série de questions sur l'Histoire Sainte et une autre sur l'Histoire de l'Église.

Boutillier cite également <sup>47</sup> le texte de deux fragments d'affiches non retrouvées. Nous les reprenons ci-dessous.

#### **Affiche de 1735**

Traduction : *Des élèves de seconde expliqueront toutes les œuvres d'Horace les 19 et 20 août 1735*

Claude Nicot, François-Robert Gascoing de Bernay, Pierre Portepain, Philibert Fougère, tous de Nevers ; Guillaume Guillemain, de Corbigny et Laurent Martin de Lavaut, nivernais.

#### **Affiche de 1737**

Traduction : *Les adolescents les plus lettrés du Collège de Nevers s'affronteront dans un exercice public en vue de la distribution solennelle des prix offerts par l'illustre ville de Nevers, les 30 et 31 août 1737.*

Il y avait dix-neuf élèves concurrents : Antoine Gondier de la Vallée, de Diennes ; Claud. Jac. Berger du Coulombier, de La Charité ; Jean-Baptiste Grillot, de Nevers ; Philibert-Nicolas Morlé, de Tannay ; Antoine Bourré, Claude Commercys de Monteau, Denis Glault, François Enfert, François Septier, Gilbert Landelle, Louis Roy, Louis-François Simonin du Vernay, Louis Gascoing de Magny, Pierre Brécat, Jean Rollet, Hugues Chambrun, Étienne Septier de Rigny, tous de Nevers ; Henry Donny, d'Aunay ; Gilbert Coquille, de Saint-Saulge.

L'exercice de 1735 est typique des examens périodiques auxquels étaient soumis les élèves. Celui de 1737 est caractéristique de l'examen de fin d'année scolaire en vue des Prix. Seuls les meilleurs élèves sélectionnés par des examens préalables, concourraient. À la fin des épreuves, le jury dressait un palmarès et attribuait les prix qui comme on le voit ici, étaient offerts par la Ville de Nevers.

---

<sup>45</sup> *Poème de la Faïence*

<sup>46</sup> VG, II, 43 à 45

<sup>47</sup> citées également par VG, II, 45-46 mais avec des erreurs notamment sur la date du premier (1730 au lieu de 1735)

## Affiche de 1743

Complète mais marges rognée en haut et à gauche. Format initial : 38 x 48 cm

Cette affiche annonce d'une part une interrogation orale portant sur des questions de rhétorique et d'autre part des déclamations à une ou plusieurs voix, le tout s'étalant sur deux journées. Nous étudierons séparément ces deux parties.

Le titre général est : *JESU CHRISTO. EXERCITATIONES ORATORIAE.*

Sous ce titre où *JESU CHRISTO* a remplacé le D.O.M. antérieur, se trouvent en trois colonnes les neuf questions de rhétorique, chacune se présentant comme une série de propositions, souvent des définitions, assez explicitées, que chacun des élèves interrogés devait sans doute expliquer et commenter. Chaque question représente de six à sept lignes. Nous en donnons la traduction en fin de chapitre, en annexe.

Sous les questions, une ligne de présentation et le nom des élèves,

*À ces questions avec l'aide de Dieu et la protection de la Mère Divine, s'efforceront de répondre, le lundi 26 et le mercredi 28 août 1743 à deux heures du soir :*

suivent en deux colonnes les noms des onze élèves interrogés : deux colonnes de cinq noms et en dessous le nom du onzième en caractères plus gros. Nous y trouvons les noms des neuf élèves qui figurent dans la deuxième partie de l'affiche pour réciter des poèmes ou prononcer un discours.

Antoine Lambert, Antoine Léon Maillot, de Nevers, Claude Mahieu, de Decize ; Edouard Lempereur, François Doyat, de Nevers ; Georges Richard, de Corbigny ; Ignace Dugué, Jean de Villars, de Nevers ; Jean Taillefert, nivernais ; Louis Chaillot de la Chasseigne, Louis Jacques Fautras, de Nevers.

Nous remarquons qu'apparaît ici une formulation Deo duce et auspice Dei-Para que nous retrouvons systématiquement dans les affiches annonçant les soutenances de thèses. Au lieu du post meridiem habituel nous trouvons ici : serotina : du soir.

La liste des questions est manifestement rédigée par les élèves eux-mêmes, comme les thèses de philosophie que nous étudions par ailleurs. La présentation en neuf paragraphes à peu près égaux est totalement arbitraire. Le paragraphe 1 expose d'abord les divisions de la Rhétorique. Les questions sur l'Élocution commencent au §1 et s'étalent jusqu'au § 5. Les 32 figures de pensée annoncées au § 4 sont énumérées au § 6 (mais il n'y en a que 31). Les § 6 et 7 sont consacrés à l'Invention mais parlent essentiellement des figures du discours. Le § 8 évoque les mouvements de l'âme que l'éloquence peut émouvoir ce qui sort un peu du cours de rhétorique. Le dernier § énumère les 5 parties du discours. In fine, on signale que l'on ne dira rien des autres parties de la rhétorique.

En ce qui concerne le contenu, il s'agit de fragments d'un cours classique de rhétorique, largement inspiré d'Aristote et de Cicéron, auquel il est d'ailleurs fait référence. Nous pouvons en déduire que les Jésuites du collège, aux alentours de 1743, n'avaient pas encore intégré à leur enseignement le *Traité des Tropes* de Dumarsais, publié à Paris en 1730 et qui devint de suite le livre classique par excellence, au moins jusqu'à la parution des œuvres de Fontanier, qui en fit d'abord la critique dans son *Commentaire des Tropes* en 1818 avant de publier ses propres manuels en 1821 et 1827 qui furent à leur tour utilisés partout <sup>48</sup>.

Bien entendu, les élèves ont choisi les questions les plus faciles et les plus propices à multiplier les citations littéraires sous prétexte d'illustrer par des exemples toutes les définitions.

Mais cette cérémonie durant deux journées, alliant des interrogations sérieuses sur le programme de rhétorique à des manifestations plus ludiques comme les déclamations, devait garder un certain aspect festif de fin d'année scolaire. Ce que traduit le salut final du programme de questions, qui fait allusion aux joyeuseries rabelaisiennes : *Gaudeant bene nati : Que les bons enfants (bien nés) se réjouissent.*

## Affiche de 1743 deuxième partie

Texte concernant les exercices de déclamation : partie inférieure de l'affiche.

<sup>48</sup> L'ouvrage de Fontanier a été réédité : Pierra Fontanier *Les Figures du discours* éd. Science Flammarion, Paris, 1968

Traduction : Des explications françaises et latines de discours, différents travaux oratoires et des poèmes seront récités chaque jour

Lundi : Il n'est pas rare qu'un grand génie soit une source de paresse. Discours. Claude Mahieu

La vertu héroïque. Poème. Louis Chaillot, Antoine Lambert

Mercredi : Le Café. Poème. Ignace Dugué, Georges Richard, Jean de Villars

L'Art de plaire. Poème. Antoine Maillot, Édouard Lempereur, François Doyat

En (salle de) Rhétorique du Collège de Nevers de la Société de Jésus. En exercice public (représentation publique).

La phrase de présentation générale comporte des difficultés de traduction à cause de l'emploi de deux néologismes : Analyses : emprunté au vocabulaire de logique a le sens d'analyse ou explication claire et : elucubrations qui est construit sur le verbe elucubrare qui signifie préparer avec soin, travailler ; elucubrare orationem : préparer avec soin un discours. (Nous sommes loin du sens moderne d'élucubration).

V. Gueneau qui cite cette partie de l'affiche <sup>49</sup>, sans doute d'après Boutillier, ne parle pas des exercices oratoires qui figurent dans la partie supérieure.

Bien qu'on annonce des textes en français, tous les titres sont en latin, mais peut-être y avait-il des passages explicatifs en français.

Au milieu de sujets littéraires très classiques, le poème sur le Café a l'air plus original. Il est vrai que Montesquieu dans les Lettres Persanes (XXXVI) avait peint un café littéraire où le breuvage du même nom, semblait donner de l'esprit à tout le monde, du moins ceux qui en sortaient étaient-ils persuadés d'être beaucoup plus intelligents qu'en y entrant <sup>50</sup>. Des recueils de poèmes français ou latins, faits par les jésuites et leurs élèves, furent publiés notamment dans les années 1704 à 1723. On connaît plusieurs recueils du Collège Louis-le-Grand à Paris et du Collège de La Flèche. Des tournois ou des concours de poésies y étaient organisés et les meilleures œuvres publiées. Pour le moment on ne connaît rien de tel pour le collège de Nevers cependant il y a à la Bibliothèque Nationale un Recueil de poèmes composés dans les maisons des Jésuites de Caen, Nevers, à La Flèche et à Paris <sup>51</sup> dans lequel figurent quelques manuscrits de poèmes d'élèves de Nevers des années 1676-1678.

## **Les Représentations théâtrales**

Dans les chapitres précédents, nous avons souligné l'importance du théâtre, tant dans la pédagogie (apprentissage du latin) que dans les exercices parascolaires, depuis le Moyen Âge. Mais pour situer les documents ci-dessous, il nous semble important de donner quelques informations historiques <sup>52</sup>.

Un Nivernais, Tixier de Ravisy (Ravisius Textor) (1480 ? -1524 ou 1543 ?), qui enseigna au Collège de Navarre à Paris avant d'être nommé recteur de l'Université en 1500, avait, un des premiers, donné aux représentations théâtrales des écoliers, (en latin et en vers), en fin d'année

---

<sup>49</sup> VG, II, 41

<sup>50</sup> Notons que *caffæum* est un néologisme latin désignant semble-t-il, l'établissement lui-même ; le café, produit colonial, se dénommait en latin : *faba arabica* (la fève d'Arabie). Il est dommage que nous n'ayons pas le texte du poème pour savoir de quoi il s'agissait réellement et pouvoir faire une comparaison, mais les élèves des bons pères lisaient-ils Montesquieu et les *Lettres Persanes* ? Par contre ce thème est assez souvent traité dans des poèmes latins ou français, on en trouve dans des recueils collectifs comme le *Poetarum ex Academia Gallica* 1738 qui contient un poème sur le café de Guillaume Massieu (Caen 1665-1722) ou le *Poemata Didascalica* (Paris 1749). qui contient celui du Père Fellon (Thomas-Bernard) Jésuite né en Avignon en 1672, régent de rhétorique au collège de Lyon qui l'avait déjà publié en 1696 : *Faba Arabica*. C'était son premier poème latin publié.

<sup>51</sup> Bibliothèque Nationale, (BN ). manuscrits, naf. 6282, fos 25-75, cahier de 92 pages, in vol. *Mélanges*.

<sup>52</sup> Voir aussi dans la bibliographie quelques références sur ce sujet.

scolaire, une meilleure tenue littéraire, en écrivant lui-même plusieurs pièces adaptées à cet usage. Plusieurs d'entre elles furent publiées.

À son époque, il s'était résolu à ce travail pour lutter contre l'usage hérité du Moyen âge et du XVI<sup>e</sup> siècle, selon lequel, les écoliers eux-mêmes écrivaient ces textes et les jouaient après les avoir soumis à la censure du recteur du collège, ceci au moins à partir du statut de 1487 imposé par le Parlement de Paris. Ils suivaient en cela la tradition des confréries, comme les Enfants sans souci, ou les Clercs de la bazoche qui avaient le privilège, à certains jours de fête d'amuser le peuple. Mais le latin des collégiens n'était pas très bon et leur niveau culturel, plutôt grossier. D'ailleurs, à la représentation, ils ne se faisaient pas faute d'agrémenter le texte prévu, de nombreuses improvisations sans doute préméditées, remplies de critiques satiriques quand ce n'était pas d'insanités et d'insultes à l'égard du personnel du collège ou de personnages importants de la ville et de l'État. Ce qui entraînait des poursuites judiciaires contre le principal et les régents tenus pour responsables. Nous en avons de très nombreux témoignages, notamment celui de Ravisius Textor qui constatait dans une lettre <sup>53</sup> : pour la fête des rois, trois ou quatre collèges seulement ont joué des mimes et des comédies, et encore sans le moindre aiguillon satirique ; chacun instruit par le danger d'autrui, a craint pour sa tête, en se rappelant les pauvres diables, qui, accusés du crime de lèse-majesté royale et féminine, ont été moins conduits que traînés vers le roi, chargés de fers ... <sup>54</sup>.

D'autre part, selon Edme Cougny <sup>55</sup>, ce théâtre de collège au XVI<sup>e</sup> siècle était devenu une sorte de tribune politique où s'exprimaient les grands problèmes de la société, la paix et la guerre, la corruption de l'Église, les questions de philosophie et de morale. Cette liberté de critique politique et de satire des grands dura jusqu'à la moitié du siècle environ. Ensuite le pouvoir royal devint de plus en plus intolérant et la répression à l'égard des recteurs et régents, de plus en plus sévère. Le théâtre de collège se cantonna dans le registre des tragédies à la mode antique sans allusions à la réalité du temps.

D'où la réaction de Tixier de Ravisy. Au moins, ses textes étaient en excellent latin et ses personnages comme l'intrigue et les idées ou sentiments exprimés, ne dérogeaient pas à la convenance et aux bonnes mœurs, ni à la prudence politique. Et comme ces pièces étaient étudiées et préparées en classe sous la conduite du maître, les risques de dérapage se trouvaient réduits. Cependant, en utilisant abondamment l'allégorie, il ne manquait pas d'aborder les grands thèmes religieux philosophiques ou moraux.

Bien d'autres enseignants firent de même. Georges Buchanan (1506-1582) fut professeur au Collège Sainte-Barbe à Paris puis à Bordeaux au Collège de Guyenne, où il eut Montaigne comme élève. À cette époque, il écrivit des pièces jouées par ses élèves dont la tragédie de Jephté. On le retrouve plus tard comme principal du Collège de Coïmbre, où il composa une tragédie Baptiste ou la Calomnie, qui lui valut une enquête de l'Inquisition de Lisbonne. À cette occasion il donna les clefs de cette pièce : il avait voulu représenter autant que le sujet le permettait, le procès et le supplice de Thomas Morus et de la tyrannie de ce temps-là ; Jean-Baptiste était Thomas Morus, Hésiode représentait Henri VIII et Hérodiade, Anne Boleyn. (Ceci nous conforte dans l'idée que ces pièces, même destinées à être jouées par des élèves, ainsi que les déclamations, poèmes et soutenances de thèses, n'étaient pas sans arrière-plan politique ou idéologique). Buchanan mérita en son temps, le titre de Prince des Poètes.

Toujours à Bordeaux, Marc-Antoine Muret, régent du Collège de Guyenne écrivit un Jules César vers 1544. Nous savons que Montaigne avait joué un rôle dans cette pièce, qui est considérée comme la première des tragédies romaines, série poursuivie par Garnier, Shakespeare, Corneille, Racine etc....

---

<sup>53</sup> *Correspondance, lettre 50.*

<sup>54</sup> Cité in Edme Cougny : *Ravisius Textor (Jean Tixier de Ravisy)* extrait de *l'Annuaire de la Nièvre* de 1848 p.45 , Bibliothèque Municipale de Nevers (BM ),BM. 3N 1821/2.

<sup>55</sup> BM . NM 988, *Des représentations dramatiques, De la Comédie politique dans les collèges (Études historiques et Littéraires sur le XVI<sup>e</sup> siècle)*, voir aussi, du même : *Ravisius Textor (Jean Tixier de Ravisy)* extrait de *l'Annuaire de la Nièvre* de 1848 op.cit.

Les Jésuites systématisèrent cette tradition en écrivant eux-mêmes les textes des pièces jouées par leurs élèves. Luis de la Cruz (1532-1604), Jésuite portugais, composa ainsi des poèmes et des pièces de théâtre dont six au moins furent publiées. Nicolas Caussin (1583-1651) régent au Collège de La Flèche publia en 1620, cinq tragédies sacrées qui jouèrent sans doute un rôle dans la formation des principes du théâtre classique français.

Mais il en était de même dans les autres collèges, par exemple, William Drury qui enseignait la poésie et la rhétorique au Collège Anglais de Douai composa trois drames en vers latins, joués en 1620, d'abord en privé, dans le réfectoire, puis pour le public, dans le théâtre du collège, ils obtinrent un grand succès et furent édités en 1621.

Un peu plus tard, nous trouvons un célèbre professeur de rhétorique, Gabriel-François Le Jay (1657-1734). Entré chez les Jésuites en 1675, il occupa la chaire de rhétorique pendant plus de trente ans dans différents collèges, mais surtout à Louis-le-Grand où il eut Voltaire comme élève. Il a publié un monumental traité de rhétorique et une quinzaine de tragédies jouées par les élèves de Louis-le-Grand. Voltaire joua peut-être dans certaines d'entre elles. Un critique n'hésite pas à dire : De tous les régents de rhétorique qui composaient des tragédies, il n'y a de bien connus, que ceux du Collège Louis-le-Grand, Pétau, Du Cerceau, Le Lay, si vanté par les Mémoires de Trévoux.

Son collègue, Charles Porée (1676-1742) qui eut comme élèves Turgot, Malesherbes, d'Argenson et aussi Voltaire, produisit pour leur formation, en latin et en français, un grand nombre de chansons, odes, tragédies et sermons. Voltaire le définissait comme un très bel esprit et resta toujours en relations respectueuses avec lui.

En plein XVIII<sup>e</sup> siècle, Joseph du Baudory (1710-1749) Jésuite, lui aussi professeur de rhétorique à Louis-le-Grand, avait écrit un *Saint Louis dans les fers*, cette tragédie qui semble n'avoir été éditée qu'en 1750, avait pourtant été jouée à La Flèche en 1747, et sera reprise en 1846 à Amiens. Ceci montre que les pièces écrites ad usum collegiorum, devaient circuler manuscrites entre les établissements des bons pères.

Les collèges des Jésuites échappaient au monopole de l'Université de Paris. C'était une des raisons des attaques menées par celle-ci contre les Jésuites, et leur pratique pédagogique du théâtre fut un prétexte pour ses critiques. Dès 1695 elle publia un mandement à l'intention des collèges dépendant de son ressort, pour défendre de faire représenter des tragédies profanes par les écoliers, usage pervers, qui accoutume les jeunes gens à se déguiser, mais certains des termes employés firent sentir aux Jésuites que c'était une censure de ce qui se passait dans leurs collèges. Censure d'autant plus mordante que leurs propres règlements leur interdisaient les tragédies profanes.

Remarquons seulement que la plupart de ces pièces évitent d'utiliser des personnages féminins et que beaucoup traitent de sujets uniquement religieux ou moraux.

Nous avons quelques documents qui attestent la vitalité de ces représentations publiques à Nevers, que les élèves appréciaient beaucoup. Par contre, nous n'avons aucun renseignement sur leur déroulement et nous ne savons pas si les élèves des bons Pères poussaient la malice, comme leurs anciens, jusqu'à profiter de leurs rôles pour intercaler quelques improvisations plus ou moins malicieuses ou scabreuses, sur leurs maîtres ou sur d'autres personnes, présentes ou non dans la salle.

Nous possédons quatre programmes de pièces de théâtre. Or au moins trois d'entre eux proposent des spectacles très profanes. Est-ce une singularité de Nevers ? Mais cependant, ces pièces ne comportent que des rôles masculins, il aurait été difficile chez les Jésuites d'introduire des personnes du sexe pour tenir des rôles féminins et il aurait été scabreux de travestir les élèves en filles.

Victor Gueneau parle de ces quatre représentations <sup>56</sup>. Il ajoute certains détails très intéressants sur les professeurs et élèves que nous intégrerons à la présentation des documents.

---

<sup>56</sup> Op. cit. p. 56 à 63.

## Affiche de 1727

Il reste la moitié inférieure de cette affiche annonçant une représentation théâtrale qui devait avoir pour titre : Themistus. Sur deux colonnes : à gauche les noms des personnages, à droite ceux des acteurs. Il devait y en avoir quinze, mais il en subsiste seulement quatorze. Le premier devait être celui qui donne son nom à la pièce : Themistus.

THEOTIMUS,	Filii Themifti	BEZE DUGUE	Tannaius
IRENÆUS,	"	JACOB, DOMINIC; CHAILLOT	Nivernus
CHARINUS,	Frater Themifti	PETRUS DE SOULANGY DE SAULIEU	Nivernus
PHILOCLÉS,	Frater Themifti Bellator	CLAUDIUS PRYSIE DU RIS	Nivernus
CLEOMACHUS,	Themisfti Amicus	CAROLUS ROUSSEAU	Nivernensis
PAMPHILUS,	Filii Cleomachi	JACOBUS SAULIEU DE CHOMONERY	Nivernus
EUDOXIUS,	"	JOAN.JOSEPH.DE BEZE DE LA BELOUZE	Nivernus
TIMANDER,	Affinis Themifti	PETRUS SALLONNYER DUPERON	Nivernus
PHRONIMUS,	Themisfi Vecinus	LUDOVICUS DE LA PLANCHE	Deciziacus
CHRYSALDUS,	Senex Eruditus	FRANCISCUS CORTET	Æduensis
POLYDORUS,	Theotimi & Irenæi Moderator	PETRUS DU RUISSEAU	Ex Molimo Engilbert
ERASTUS,	Pamphili & Eudoxii Moderator	GUILLELMUS POTIER	Chariteus
TRIPODUS,	Artis Saltatoriæ Magister	STEPHANUS LA COMBE	Tutelenfis
MENIPPUS,	Servus Themisfi	PETRUS SALLONNYER DE NION	Nivernus

Die Maii 1727 horâ ipsâ octavâ cum mediâ

SCENA NIVERNI.

Ex Typographiâ RENATI PINARDEAU, Illustriffimi, & Reverendiffimi Epifcopi Urbis & Collegii Societatis JESU Typographi, necnon Bibliopolæ.

Boutillier fait remarquer que beaucoup de ces élèves appartenaient à d'anciennes familles nivernaises sauf Cortet, d'Autun (Æduensis) et La Combe, de Tulle (Tutelenfis). Les personnages appartiennent à la famille ou au voisinage de Themistus, notons parmi eux les gouverneurs ou précepteurs (moderator) des enfants et un maître de danse (Artis Saltatoriæ Magister).

## Affiche de 1731

L'affiche est presque complète mais rognée sur les bords latéraux. Il manque une ou deux lettres du début des noms des personnages. On peut cependant en deviner certains. Les lettres supposées sont mises entre (..)

D. O. M.

VOTA

FABULA

(E)XHIBEBITUR A SELECTIS RHETORIBUS

COLLEGII NIVERNENSIS SOCIETATIS JESU

### PERSONÆ

(JU)PITER	
(ME)RCURIUS	
(MO)MUS Fortunæ Sacerdos	
(SOP)HRONIMUS	id
(PO)LICRONIUS,	Senex
(AST)ROLOGUS	Philosophus
(EU)GENIUS,	Scholasticus
(PA)RMENO,	Servus
(AR)ISTUS,	Veterator
(NO)SOPHILUS,	Medicus
(PH)ILOMACHUS,	Miles
(MA)CROTROGUS,	Cerdo
(P)AMÆTAS,	Villicus

### ACTORUM NOMINA

JOANNES-BAPTISTA FEBVRE,	Nivernus
FRANCISCUS-STEPHANUS DE COLONS,	Nivernus
HIERONIMUS VIGNAULT,	San-Salviensis
id	
JOANNES LESPINASSE DU PAVILLON,	Coniatus
HENRIC.LESPINASSE DE PLANCHEVIENNE,	Nivernus.
JOAN; LUD; PIERRE DE CHANROBERT,	Nivernus
CLAUDIUS-FRANCISCUS LEVESQUE,	Nivernus
ANDREAS-LEONARDUS CAZIOT,	Nivernus
JOANNES-BAPTISTA CAFFARY,	Nivernus
STEPHANUS BLAYET,	Nivernus
JACOBUS-LUDOVICUS COQUILLE,	Nivernus
CLAUDIUS-GABRIEL OLLIVIER,	Nivernus

IN AULA COLLEGII NIVERNENSIS SOCIETATIS JESU,  
Die 16a. Januarii 1731. horâ ipsâ tertiâ

Il devait s'agir d'une pièce traitant d'un sujet moral et religieux étant donné les personnages : des dieux (Jupiter et Mercure), les prêtres de la déesse Fortune, un vieillard (senex), un philosophe, un scolastique et en contre-plan, un vétéran (veterator), un médecin, un soldat (miles), un savetier (cerdo) et un campagnard (villicus).

Boutillier a retrouvé trace du professeur de rhétorique de cette année-là dans les Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1886-87<sup>57</sup> : en 1729, le père François-Joseph Terrasse-Desbillons, alors à peine âgé de dix-huit ans était déjà professeur de rhétorique à Nevers où il demeura deux ans<sup>58</sup>. Parmi ses œuvres, Boutillier a relevé trois pièces qui intéressent le Nivernais Cantiques Spirituels, 6 feuilles volantes imprimées chez Pinardeau à Nevers ; et deux pièces latines N° 12 : De Ligeri exundante - ad amicum epistulam ; N° 13 : Iter Nivernense, stylo horatiano.

Dans une lettre datée de 1764 alors qu'il résidait à Mannheim, il disait J'ai sous mes fenêtres le Rhein, qui est large comme la Loire à Nevers, mais bien plus profond. Desbillons fut surnommé le La Fontaine latin et le dernier des Romains.

Mais cette pièce : Vota est-elle de lui ? comme le pense Boutillier. Il ne l'a pas trouvé dans le catalogue de Mannheim. Par contre, Le Jay dont nous avons parlé plus haut a écrit une pièce : Vota, publiée avec quelques autres en 1725. Il serait étonnant que les Jésuites de Nevers n'aient pas acheté les œuvres de leur confrère. Il faudrait pouvoir comparer les textes pour s'en assurer mais on peut raisonnablement penser qu'il s'agit ici, au moins, d'une adaptation de la tragédie sacrée de Le Jay.

---

<sup>57</sup> Volume XIV. Étude de M.P. Dubois sur le Père Terrasse-Desbillons. Cité également par VG, II, 56-57. Grâce au catalogue de Gérard Oberlé déjà cité, nous pouvons compléter cette notice et corriger certaines erreurs.

<sup>58</sup> Né à Châteauneuf-sur-Cher, en Berry, le 8 janvier 1711, il entra chez les Jésuites en 1727. Il avait paraît-il, une mémoire prodigieuse. Il enseigna les humanités et la rhétorique à Nevers, Bourges, Caen puis à La Flèche.

Il dut surtout sa réputation à ses fables latines qui devinrent classiques : *Fabularum Æsopiarum libri quinque priores diligenter emendati. Parisii, 1759, in-12* ; une première édition avait eu lieu à Glasgow en 1754, au total 5 éditions. Il existe un exemplaire de l'édition de 1759 avec le cachet des jésuites de Bourges sur le titre, l'ex-libris de l'abbé Collas, chanoine de Bourges et au dos les armes de la ville de Nevers. *Fabularum Æsopiarum libri decem priores diligenter emendati*. qui eurent 8 éditions dont la dernière à Tours (Mame) 1885

Après le renvoi des Jésuites, en 1762, il se retira quelque temps chez Fréron. Forcé par les arrêts du Parlement de quitter Paris, il se rendit à Bourges, puis dans sa ville natale. Il refusa de prêter le serment imposé aux anciens Jésuites et se réfugia à Mannheim en Allemagne, où l'Électeur de Bavière lui offrait un asile. Il y mourut le 17 mars 1789. Il laissa un testament en vers latins, par lequel il léguait aux pères de Saint-Lazare, lesquels remplaçaient les Jésuites dans le Palatinat, sa grande et précieuse bibliothèque.

Selon M.P. Dubois, *c'était paraît-il, un professeur fort doux, aimé, adoré de ses élèves ; un causeur aimable, très instruit, d'une mémoire prodigieuse et défenseur intrépide envers et contre tous, de la littérature ancienne et des auteurs du grand siècle.*

*Il se plaisait également dans ses loisirs, à faire des comédies, voire même des tragédies, dont plusieurs furent représentées à Louis-le-Grand.*

Dans le catalogue de ses manuscrits (Mannheim) qui comporte 74 numéros, on trouve :

*Schola senum comædia*, (l'école des vieillards) en prose ; *Fortor sui anxius, fabula comica*, (le misanthrope) ; *Le Misanthrope*, comédie en prose ; *L'École des Oncles*, comédie en 3 actes en prose ; *L'Emporté* ; *L'Éducation négligée* ; *Annibal*, tragédie en prose avec prologue en vers ; *L'École des Pères* ; *L'École des Vieillards* ; *Bouquetin et Trottin* scènes comiques contre les bibliophiles.

Boutillier donne des renseignements sur l'un des élèves acteurs de cette comédie : (PH)ILOMACHUS, Miles (le soldat), STEPHANUS BLAYET, Nivernus. Étienne Blayet devint en 1740 curé de la modeste paroisse d'Apremont où il mourut à la fin de 1766<sup>59</sup>.

## Programme de 1748

Il s'agit pour les deux représentation théâtrales de 1748 et de 1754, non plus d'affiches mais de programmes. Ils se composent de deux feuilles de format 36 x 24 cm pliées en deux et formant ainsi un petit cahier.

Pour le programme de 1748 seule la feuille intérieure est imprimée recto - verso, l'autre servant de couverture. Sur la page une de couverture figurent les inscriptions suivantes : J Baudot, puis Donné par Mr E. RÉVEILLÉ AINÉ, Nevers (Nièvre) à l'abbé Boutillier C. de C. La partie soulignée est l'empreinte d'un tampon encreur. C. de C. signifie bien entendu : Curé de Coulanges. C'est le document même dont la découverte chez un bouquiniste de Nevers nous a permis le rachat de dix-huit des pièces citées ici et dont parle Boutillier dans sa communication à la Sorbonne : *nous devons la connaissance de cette intéressante plaquette à M. Edmond Réveillé, de Nevers, qui a bien voulu s'en dessaisir pour notre collection.*

On notera que l'inscription J Baudot prouve que ce programme était celui d'un des élèves - acteurs de deux des pièces jouées cette après-midi là, Jean-Baptiste Baudot de La Charité.

### Page une intérieure :

Traduction : *Morosophus, drame comique, sera joué par un choix d'élèves de seconde du Collège de Nevers de la Société de Jésus, le 4 septembre 1748 à une heure et demie de l'après-midi.*

Entre la date et la ligne : *NIVERNI* se trouve un beau cartouche de rinceaux et de fleurs avec deux oiseaux, les lettres P C sont placées presque au centre, nous en ignorons la signification, à moins que ce ne soit la signature du graveur. La page deux contient la liste des personnages et celle des élèves acteurs, de la classe de seconde.

<sup>59</sup> . Il cite une anecdote rapportée à son sujet par M. Roubet (M. Roubet *Mémoire sur une question de céramique*, in *Congrès archéologique de Bourges en 1868*). *le digne curé avait constamment refusé les autres cures et bénéfices qui lui avaient été offerts. Plus ami d'Horace que désireux d'un revenu plus important, il avait écrit en latin et en français :*

*Si qua sede sedes, sit tibi commoda sedes ?*

*Illa sede sedes, nec ab illa sede recede*

ce jeu de mots latin peut se traduire ainsi : *Si ton siège est pour toi commode, reste sur ce siège et ne le quitte point*

*Puisque sur cette chaise où l'on me voit assis*

*Depuis plus de vingt ans, je m'y trouve à mon aise*

*Me verra-t-on en fou, moi de sens bien rassis*

*Abandonner pour autre, une semblable chaise ?*

*Non !*

Boutillier signale aussi une variante du jeu de mots latin, il s'agirait d'une épigramme de l'abbé Galliani faite dans le salon de Mme d'Épinay à l'adresse de l'ambassadeur d'Espagne, le Comte de Fuentes qui avait la manie de ne jamais s'asseoir et de papillonner sans cesse :

*Si qua sede sedem quæ sit tibi commoda sedes ?*

*In illa sede sede, nec ab illa sede recede*

ce jeu de mots peut se traduire ainsi : *Si mon siège est pour toi commode, reste sur ce siège et ne le quitte point*  
Ceci montre au moins qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la connaissance et la pratique du latin étaient suffisamment répandues pour qu'on puisse s'amuser à ces jeux de mots et d'esprit.

PERSONÆ ACTORUM ET NOMINA

MOROSOPHUS, Philofophus.	Jacobus Parent,	Nivernenfis.
ÆSCHINUS, Morofoph. Amici.	Ludovicus Joubert,	Nivernus
CTESIPHO id	Petrus Dameron,	Nivernenfis
LYCONIDES, Juvenes.	Joan.Bap.Courtois,	Bituric.
EUTICHUS, id	Joannes Rousset,	Nivernenfis
CLEOMACHUS, Thrafo.	Joan. Bap. Baudot,	Charitæus
RONDIBILIS, Medicus.	Henricus Laurent,	Nivernus
POLYMATES, Philofophus.	Ludovic. Lhermitte,	Nivernus

Scena pro Ædibus Morofophi.

PROLOGUM DICET

LUDOVICUS LHERMITTE, Nivernus

EPILOGUM

HENRICUS LAURENT, Nivernus

Avec deux philosophes et leurs amis, deux jeunes gens, un médecin et un soldat fanfaron (*Thraso*) il devait s'agir d'une comédie morale.

Les deux autres pièces représentées ce jour-là étaient en français :

Page 3

*DAPHNIS TRIOMPHANT  
PASTORALE ALLÉGORIQUE  
SUR LA PAIX.*

<i>DAPHNIS,</i>	<i>CHARLES GIRARD</i>	<i>de Prémery.</i>
<i>TITYRE,</i>	<i>JACQUES-DOMINIQUE CHAILLOT DE LA CHASSEIGNE,</i>	<i>de Nevers</i>
<i>CORIDON,</i>	<i>JACQUES-SÉBASTIEN DUBOIS,</i>	<i>de Moulins,</i>
<i>MÆRIS</i>	<i>JOSEPH GESTAT DU BREUIL,</i>	<i>de Nevers.</i>
<i>ALEXIS,</i>	<i>FRANÇOIS LE ROY,</i>	<i>de Paris.</i>
<i>TYRSIS,</i>	<i>LAURENT-CLAUDE CHAMBRUN DE VAUVREILLE,</i>	<i>de Nevers.</i>
<i>MOPSUS,,</i>	<i>PIERRE-FRANÇOIS DE CERNUSCHI,</i>	<i>de St-Brieux</i>

*La Scène est dans un Bofquet*

page 4 :

*L'ENFANT GASTÉ,  
DRAME COMIQUE  
SERA REPRÉSENTÉ PAR LES ÉCOLIERS DU COLLÈGE  
de la Compagnie de JESUS*

*Mercredy 4. Septembre 1748. à une heure & demie après midy.*

*PERSONNAGES ET NOMS DES ACTEURS*

<i>POLEMON, Père de Mignonet.</i>	<i>Jean-Baptiste Baudot,</i>	<i>de la Charité.</i>
<i>LEDOUX, Beaupère de Polemont.</i>	<i>Henri Heron,</i>	<i>de la Charité.</i>
<i>MIGNONET, Enfant gâté.</i>	<i>Charles Girard,</i>	<i>de Prémery.</i>
<i>EUGÈNE, Frère de Mignonet</i>	<i>Casimir Theveneau,</i>	<i>de St Saulge.</i>
<i>BEAUPRÉ, Capitaine de Vaiffeau</i>	<i>Edme Tricot,</i>	<i>de Nevers.</i>
<i>CARILLE, Ami de Mignonet</i>	<i>Joseph Charamon,</i>	<i>de Nevers.</i>
<i>GROGNAC, Valet de Chambre de Ledoux.</i>	<i>Joseph Guillier,</i>	<i>de Moulins-Engilbert.</i>
<i>DROLINET, Valet de Ledoux.</i>	<i>Gilb.Gestat des Boistiaux,</i>	<i>de Nevers.</i>

*La Scène est dans la Maison de Mr. Ledoux, dans une Ville Maritime.*

*DIRA LE PROLOGUE*

*EDME TRICOT, de Nevers.*

*Suivra la Distribution folemnelle des Prix.*

Selon Boutillier la Pastorale ferait allusion à la paix dite d'Aix-la-Chapelle. Le 18 octobre 1748 fut signé le traité d'Aix-la-Chapelle, négocié par Kaunitz, qui mit fin à la guerre de la Succession d'Autriche <sup>60</sup>. Si l'interprétation de Boutillier est exacte, la pièce ayant été jouée le 4 septembre, alors que le traité n'était pas encore signé, mais seulement en discussion, on doit supposer que les élèves et professeurs avaient anticipé la signature d'une paix très attendue.

## Programme de 1754

Ce document se trouve aux Archives Départementales de la Nièvre in fine de la liasse D 22. C'est une feuille de format 36 x 24 cm pliée en deux, imprimée seulement en pages une et trois. Les deux pages libres ont été utilisées, sans doute par un Jésuite du Collège, pour faire des brouillons de lettres et de comptes. Ceci explique pourquoi ce programme de représentation théâtrale a été mis dans cette liasse composée de lettres ou de brouillons de lettres des Jésuites de Nevers.

Page une :

TRIPARCUS,  
 DRAMA COMICUM,  
 DABITUR A SELECTIS SECUNDANIS  
 COLLEGII NIVERNENSIS  
 SOCIETATIS JESU,  
 Die 26. Martii horâ tertiâ post meridiem.  
 NIVERNI,  
 Ex typographiâ LUDOVICI LE FEBVRE, Collegii  
 Nivernenfis Societatis JESU, Typographi  
 M. DCC. LIV.

Entre la date et la ligne NIVERNI, un cartouche au décor géométrique de rinceaux et de fleurs stylisées.

page trois :

PERSONÆ	ET	ACTORUM NOMINA
ÆSCHROKERDES, Triparcus,	Bernardus Rameau,	Nivernus
THEOTIMUS, Frater Triparci,	Jofephus Joly	Nivernus
CHRYSORIUS, Fœenerator,	Car. Nic. Barbier de Limmonet,	Nivernus
CRITOBULUS, Amicus Theotimi,	Marcellus Durand,	Nivernus
VALERIUS, Triparci Filius,	Ludovicus Gafque Chambrun,	Nivernus
EUGENIUS, Filius Alter,	Gilbertus Flamen d'Assigny,	Nivernus
VANILOQUIDORUS, Ludi-Magister,	Car. Nic. Barbier de Limmonet,	Nivernus
NUGIPOLA, Librarius,	Petrus Ludovicus le Febvre,	Nivernus
ARGENTI-EXTEREBRONIDES, Amicus Triparci,	Petrus Ludovicus le Febvre,	Nivernus
OXYCRATES, Archimagirus,	Stephan. Chambrun Mousseau,	Nivernus
HIPPODAMUS, Coquus et Auriga,	Nicolaüs Servais,	Nivernus
DAVUS, DROMO, fervi,	Martinus Boizeaux,	Nivernus

<sup>60</sup> La guerre dite de la *Succession d'Autriche*. (1740-1748) opposa tous les états européens et révéla la rivalité franco-anglaise. À la mort de l'empereur Charles VI, les puissances dénoncèrent la *Pragmatique Sanction* qui assurait sa succession à sa fille Marie-Thérèse. Frédéric II de Prusse ouvrit les hostilités en envahissant la Silésie (1740). La France, l'Espagne, la Saxe et la Bavière se rangèrent aux côtés de la Prusse pour soutenir Charles-Albert de Bavière qui se fit élire empereur sous le nom de Charles VII. L'Angleterre et les Pays-Bas prirent parti pour Marie-Thérèse. Ses alliés ayant renoncé à la poursuite de la guerre et signé des traités séparés avec l'Autriche, la France se retrouva seule face à l'Angleterre. La victoire du Maréchal de Saxe à Fontenoy (1745) permit d'occuper les Pays-Bas et les Provinces-Unies (1747-1748). Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) reconnaissait la *Pragmatique Sanction*. C'était le retour au *statu quo ante* après huit ans d'une guerre inutile et désastreuse.

TROTINELLUS, *fervus Valerii*,  
PYRACMON, *Faber Ferrarius*,  
AGRIO, *Rusticus*,

Joan. Bapt. Piquet de la Tour,  
Michaël Ducret de Villaine,  
Franciscus Ravary,

Nivernensis  
Nivernus  
Nivernus

PROLOGUS,

Michaël Ducret de Villaine, Nivernus  
*Fabulam excipiet præmiorum distributio.*  
(La distribution des prix suivra le spectacle)

Victor Gueneau qui reproduit ce programme avec malheureusement des erreurs typographiques très importantes, d'autant plus étonnantes que l'original était à sa disposition aux Archives, fait une étude intéressante mais discutable, sur le nom des personnages <sup>61</sup>. Nous la reproduisons en annexe, en fin de chapitre, avec nos commentaires.

Avec un avare comme personnage principal, un usurier (*fœenerator*), comme autre personnage important, un chef de cuisine (*archimagirus*) et un cuisinier qui est aussi conducteur de char ou palefrenier (*coquus et auriga*), Victor Gueneau pense évidemment à L'Avare de Molière. Mais on voudrait savoir ce que venait faire dans cette intrigue le *librarius* : copiste, écrivain, comptable ou libraire, le *ludi-magister* : maître d'école le *faber ferrarius* : forgeron et le *rusticus* : paysan. N'oublions pas que Molière lui-même s'était inspiré d'une pièce de Plaute : L'Aululaire. D'ailleurs l'absence de personnage féminin enlève toute possibilité de traiter l'un des éléments essentiels de la pièce française, la rivalité amoureuse entre Harpagon et son fils.

## **Les Distributions de Prix**

On a sans doute remarqué que deux documents annoncent une distribution de prix, ceux du 4 septembre 1748 et celui du 26 mars 1754. Nous avons également cité d'après V. Gueneau un exercice public en vue de la Distribution des Prix du 30 et 31 août 1737. Il y avait donc deux distributions, une à la fin du premier semestre, en mars, l'autre en fin d'année scolaire, fin août, début septembre. La rentrée des classes avait lieu en général en octobre ou début novembre.

Cette pratique de distribution de prix, constitués par des livres richement reliés a été surtout développée par les Jésuites qui y voyaient un moyen de motivation et d'émulation des élèves, au contraire des principes plus sévères des éducateurs protestants.

Dès le début de leur installation à Nevers, ils s'efforcèrent d'obtenir des échevins, le financement de ces prix. Nous en trouvons trace dans les décisions de la municipalité.

Par exemple, on vota en 1616, une subvention aux Pères Jésuites : 60 livres pour les prix des livres des écoliers, cette année et l'année prochaine <sup>62</sup> subvention renouvelée les années suivantes.

En 1724, en même temps que la création du poste d'un second régent de physique 200 livres sont accordées par la Ville pour achat des prix à distribuer tous les ans <sup>63</sup>.

En 1727, aux Pères Jésuites du collège, 500 livres pour la pension d'un second régent de philosophie pendant l'année 1726 - aux mêmes, 400 livres pour prix distribués à la fin des années 1726 et 1727 (soit 200 livres par an) - aux R.P. Jésuites : 500 livres pour la construction d'une seconde classe de philosophie <sup>64</sup>. Cette année-là les Jésuites avaient donc reçu au moins 1400 livres de subventions exceptionnelles. Les prix de 1726 ayant déjà été payés par l'évêque, les Jésuites décidèrent d'utiliser 200 livres pour aménager les tréteaux pour la représentation théâtrale prévue en 1727.

Subvention renouvelée en 1731 aux R.P. Jésuites, 200 livres pour l'achat des prix à distribuer pendant l'année <sup>65</sup>.

<sup>61</sup> VG, II, 62-63

<sup>62</sup> AC, CC, 163.

<sup>63</sup> AC BB 38 (1719-1725) et AC, CC 163 (1601-1616)

<sup>64</sup> AC, CC, 190, 1727.

<sup>65</sup> AC, CC, 194, 1731.

On comprend que le recteur du Collège ait adressé de chaleureux compliments aux édiles municipaux à l'occasion du nouvel an 1755<sup>66</sup>.

En 1756, Au Père Le Petit, receveur du Collège des Jésuites, 200 livres pour la distribution des prix<sup>67</sup>. En 1758, il est même précisé : Aux Pères Jésuites du Collège, 200 livres pour la distribution des prix, conformément à la transaction de 1736 passée entre le Collège et la Ville<sup>68</sup>.

L'expulsion des Jésuites de 1762 ne changea pas la coutume puisqu'en 1766 la Ville versa à M. Miné principal du Collège, 200 livres pour la distribution des prix<sup>69</sup>.

Pour se ménager la bienveillance des édiles municipaux les Jésuites avaient décidé que le premier magistrat aurait l'insigne honneur de remettre lui-même les prix aux élèves.

Les ouvrages, reliés, portaient sur la couverture les grandes armes de Nevers, une inscription manuscrite était rédigée par le Préfet des Études sur la page de garde, pour indiquer le nom de l'élève récompensé, la discipline, et la classe.

Nous reproduisons ci-dessous quelques-unes de ces inscriptions.

### Document du 4 septembre 1669

Boutillier nous donne<sup>70</sup> la transcription d'une attestation d'obtention des prix inscrite par le Préfet des études sur la page de garde d'un livre de prix de 1669 :

*Traduction : Je, soussigné, Préfet des Études du Collège de Nevers de la Société de Jésus, atteste, que le jeune adolescent Jean La Collancelle de la classe de troisième, a mérité et obtenu le Prix de Discours latin en prose, et a été récompensé par ce livre, sur une scène publique et avec solennité, devant un nombreux concours de gens, une assemblée très célèbre d'hommes illustres, et l'approbation des hommes libres et doués d'une grande science et érudition, avec le plus grand éloge de tous, félicitation applaudissement et admiration. En foi de quoi, j'ai apposé mon nom avec le sceau de notre collège, le quatre septembre de l'an du Seigneur 1669.*

Selon Boutillier cette dédicace se trouvait sur un volume de 500 pages contenant les 8 livres des Apophtegmes d'Érasme (en latin) édité à Paris en 1533 et il se demandait : ce volume ferait-il aujourd'hui les délices des adolescentes ingenii de la classe de troisième ? Nous n'oserions l'affirmer.

En regard du texte se trouvait l'empreinte sur pain à cacheter recouverte de papier du sceau du recteur. Le nom de Jésus avec une croix sur l'H et les trois clous au dessous, au milieu d'une couronne radiée et flamboyante et autour, ces mots Rectoris Collegii Nivern. Socie. Iesu Soit le motif que nous trouvons souvent sur les affiches.

### Document du 30 août 1740

Un bibliophile nivernais M. Gasch, nous a également communiqué une autre attestation de prix porté sur un in-folio relié aux grandes armes de la Ville de Nevers. Titre : Histoire Romaine contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable depuis la commencement de l'Empire d'Auguste jusques à celui de Constantin le Grand par le R.P. F.N. COEFFETEAU de l'ordre des Frères Prescheurs, Paris 1646.

*Traduction : Je soussigné, atteste que Philibert Camuset a obtenu le second prix d'interprétation en classe de troisième, au cours de la distribution solennelle des prix faite au collège de Nevers de la Société de Jésus, le trente août 1740. En foi de quoi, j'ai signé mon nom et apposé le sceau de notre collège. J. Tocquevilles, Préfet des études.*

---

<sup>66</sup> AC, BB 43 (1750-1764), 1755 : *compliment de bonne année fait aux échevins par le Révérend Père Le Petit, recteur du Collège .*

<sup>67</sup> AC, CC, 214, (1756).

<sup>68</sup> AC, CC 215 (1758)

<sup>69</sup> AC, CC 217 (1765-1766)

<sup>70</sup> cité également par Gueneau VG, II, 54, note 2, mais il a dû mal lire la date et la traduit par 1609

## Document du 27 août 1741

Boutillier cite également <sup>71</sup> une autre inscription imprimée, le nom de l'élève, la discipline et le nom et signature du Préfet des Études étant, bien entendu, manuscrits.

Traduction : *Par la munificence de la très noble cité de Nevers qui institua ce prix perpétuel pour les élèves du collège de la Société de Jésus, le jeune adolescent Louis François de La Thuillerie a mérité et obtenu ce volume comme palme du 1er prix de discours latin en prose en classe de quatrième de ce même collège. Le 27 août 1741. Ce que j'atteste par ma signature et le sceau du Collège*

## Document du 6 septembre 1770

Boutillier signale également une autre attestation de prix imprimée dans laquelle des espaces étaient réservés pour l'inscription manuscrite du nom et prénom de l'élève, de sa classe et de la nature du prix :

*Ex munificentia nobilissimæ civitatis Nivernensis quæ præmium posuit in perpetuum auditoribus in collegio ejusdem civitatis. Ingenuus adolescens ..... palmare hoc volumen in ..... ejusdem collegii schola meritis et consecutus est ;*

*Dia 6 a , mensis 7 bris , anno 1770*

*In cujus rei fidem subscripsi et sigillo urbis munivi  
signé par le sieur Miné, principal du collège.*

Les Jésuites étaient partis, on parle du collège de la ville et c'est le sceau de la ville qui est apposé par le principal sur ce certificat.

## ANNEXES

### Les Panégyriques. Affiche de 1690.

### Les persécutions contre les protestants en Nivernais.

Dans la province, après cette date, le Procureur du Roi au Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier poussa le zèle jusqu'à multiplier les procès <sup>72</sup> y compris contre les protestants (ou supposés tels) décédés. *Le 19 juin 1688, contre la mémoire de François Girardot, marchand de bois à Clamecy, nouveau converti, mort dans les sentiments de la religion prétendue réformée. Le 11 mars contre le cadavre de Marguerite Bernard, veuve de Paul Étignard, procureur fiscal à Château-Chinon, nouvelle convertie. Le 12 mars 1689, contre le cadavre de feu Me David Ballon, apothicaire à Corbigny, nouveau converti, mort le 13 février et contre ses enfants mineurs.* La sentence était presque toujours la même : le cadavre était condamné à être exhumé, traîné sur une claie à travers les rues de la ville et jeté à la voirie. Les biens étaient confisqués et les parents et amis condamnés à de lourdes amendes.

Parfois, les parents essayaient d'éviter cette profanation du cadavre, mal leur en prenait : les fils et parents de Marguerite Bernard furent ainsi condamnés pour enlèvement du cadavre pendant l'instruction de son procès et ensevelissement dans de la chaux vive, au lieu de le faire embaumer suivant l'ordonnance du juge de Château-Chinon. Le 11 mars 1689, Rachel Foubert et trois autres femmes (nouvelles converties) de La Charité, furent condamnées à déclarer à genoux et à haute voix devant la porte principale de l'église de Sainte-Croix de La Charité, un jour de Dimanche, à l'issue de la messe : que par mespris contre la religion catholique apostolique et romaine, et à la justice, mal à propos et contre la vérité, elle a mis et escrit sur ledit linceul (de Suzanne Fontaine, sa mère, traînée sur une claie le 12 juin 1688) ses mots "R. Foubert, fille de Suzanne Fontaine, qui a été traînée pour la gloire de Dieu", qu'elle demande pardon au roy et à la justice, lequel linceul sera ... brûlé à jour de marché en la ville de La Charité en la place publique.

<sup>71</sup> VG, II, 55

<sup>72</sup> AD, série B, 80, 81, 92

Nous n'avons retenu que quelques exemples antérieurs à la date du discours (1690) mais ces macabres cérémonies, se multiplièrent, au moins jusqu'en 1699. Le 22 mai en effet, M. de La Brisse, procureur général au Parlement de Paris, écrivit au Procureur de Saint-Pierre-le-Moutier : Il est peu utile au bien de la justice d'exhumer un corps mort pour le traîner sur une claie ; ces sortes de spectacles sont plus capables d'émouvoir le peuple que de le contenir dans son devoir. Il semble qu'à partir de cette date il n'y ait plus que des procès contre la mémoire, la sentence étant le plus souvent : sa mémoire demeurera éteinte, supprimée et condamnée à perpétuité, ses biens acquis et confisqués (sentence du 1er juin, contre Jeanne Droit, femme de Pierre Musson, maître horloger à La Charité, décédée le 12 mai). La lettre de M. de La Brisse, laisse supposer qu'en certains endroits, l'opinion publique avait dû manifester sa réprobation (émouvoir = susciter une émeute) devant ces procédés, de telle manière que le pouvoir central avait été obligé d'en tenir compte.

Ces quelques exemples locaux qui ne donnent qu'un échantillonnage des multiples procès, condamnations et exécutions publiques ayant eu lieu dans la province au cours des mois et années précédents, donnent au discours de l'élève des jésuites une consonance beaucoup plus grave que celle d'un discours conventionnel. Car lui-même ou ses camarades ou ses parents et amis avaient dû être témoins de ces sinistres cérémonies, auxquelles on les incitait à assister.

### **Exercices publics : Les Interrogations orales Affiche de 1743.**

Traduction :

*Par Jésus Christ, Exercices oratoires*

*I - La rhétorique, comme les autres arts, revendique pour elle, sa matière à laquelle elle s'attache, et cette matière est tout ce qui peut être mis en question. Cet art a cinq parties : l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et l'énonciation. Pour des raisons de méthode nous traiterons d'abord de l'élocution.*

*II - Cicéron recommande de réunir trois éléments pour l'élocution, l'élégance, la composition et la dignité. pour l'élégance, il faut choisir des termes corrects, usités, clairs, harmonieux, graves etc. ... Deux choses doivent l'emporter dans la composition, d'abord enchaîner le discours ensuite en faire apparaître la mesure (le rythme).*

*III - La mesure du discours naît au moyen des périodes. Le mot Période est métaphorique : nous y faisons entrer tout autant les (constructions) bipartites, tripartites, quadripartites et aussi les quadruplées, circulaires ou bien croisées ; celles qui se développent par la définition, l'énumération, l'interprétation, la répétition et la comparaison, dont on rapportera des exemples et définitions.*

*IV - La dignité de l'élocution vient des figures de mots et de pensées. Celles-ci sont définies soit en un mot comme l'Antonomase, la Catachrèse etc. ... , soit en un groupe de mots construit par addition, ellipse et similitude. Nous comptons 32 figures de pensées dont nous apporterons la définition et des exemples.*

*V - Allégorie, Antéoccupation (occupation, préoccupation ou prolepse), Antithèse, Apostrophe, Commination (menace), Communication, Comparaison, Concession, Correction, Dépréciation (obsécration : prière instante), Dialogue (dialogisme), Division, Dubitation (irrésolution, incertitude), Épiphonème (exclamation), Éthopée (portrait moral), Exclamation, Gradation (suite d'idées ou sentiments en progression ascendante ou descendante), Hyperbole, Hypotypose (transformation d'un récit en scène vivante), Imprécation, Interprétation, Interrogation, Ironie, Licence, Optation (souhait), Prétérition (prétermision : feindre de ne pas vouloir dire ce que l'on dit cependant), Prosopopée, Répétition, Réticence, Subjection et sustentation.*

*VI - L'Invention est l'action d'Imaginer des Arguments tantôt pour convaincre, tantôt pour informer (faire naître les connaissances), les Arguments sont pris dans les éléments du discours de l'orateur, soit intrinsèques soit extrinsèques. Les éléments intrinsèques sont au nombre de 16 : la Définition, qui peut être selon l'espèce, effective, etc. ... L'Énumération des parties, l'Étymologie des termes, les Analogies, le Genre et la Forme.*

*VII - Il s'ensuit la Similitude et la Dissimilitude à laquelle nous ajoutons la Fable, la Parabole, l'Énigme etc. ... les Contradictions, les Oppositions, les Circonstances, les Causes, les Effets, la Comparaison des synonymes, des majeures en allant de la plus grande à la plus*

*petite, des mineures en allant de la plus petite à la plus grande. Les éléments extrinsèques sont au nombre de six : les préjugés, la croyance générale (la tradition), les écrits (archives), la jurisprudence, les épreuves, les témoins.*

*VIII - La gloire spécifique de l'Éloquence est qu'elle puisse partout, éveiller l'émotion ; ces mouvements de l'âme sont au nombre de 12 : l'amour, la haine, dont est voisine l'envie, le désir auquel se joint l'émulation, l'aversion, la joie, la tristesse, l'audace, la crainte, l'espoir, le désespoir, la colère, la mansuétude. De tous ces mouvements de l'âme, nous apporterons la définition et des exemples.*

*IX - Les Rhéteurs assignent cinq parties au discours : 1°) l'exorde, 2°) la narration (contenant l'exposé des faits ou propositions), 3°) la réfutation (réponse aux objections exprimées ou prévues), 4°) la confirmation (reprise de la proposition) dans laquelle on voit l'argument et l'argumentation qui est l'explication de l'argument, par exemple le syllogisme, l'enthymème (forme abrégée du syllogisme, une partie est sous-entendue), 5°) la péroraison. Nous n'enseignons rien au sujet de la mémoire et de la prononciation -- Réjouissez-vous , bons enfants. (trad. libre de Gaudeant bene nati )*

## Les Représentations théâtrales

Programme de 1754

**Voici d'abord les étymologies proposées par Victor Gueneau.**

*Triparcus, signifie, en latin, Trois fois chiche*

*Æschrokerdes, adjectif grec signifiant avare (aiskros, honteux ; kerdos, gain)*

*Theotimus, nom propre grec voulant dire qui honore Dieu.*

*Chrysorius, nom propre formé sur le mot grec chrysos, l'or ; qui entasse l'or, usurier.*

*Critobulus, veut dire Fidèle au Christ, Christos et Boulomai, je veux.*

*Valerius, nom propre qu'on trouve dans les comédies latines.*

*Eugenius, vient du grec et signifie littéralement bien né.*

*Vaniloquidorus, formé des mots latins vanus loqui, qui dit des paroles vaines, hableur.*

*Nugipola, du latin nugæ, bagatelles et d'une racine grecque pôlein, vendre, qui vend des futilités, menteur ?*

*Argenti-exterebronides, formé du latin argentum, argent, et d'une terminaison grecque exterebio, retirer en creusant, c'est-à-dire déterreur d'argent, soutireur d'argent, escroc ?.*

*Oxycrates, des racines grecques oxys, vif, crato, je commande ; peut-être ce maître cuisinier aimait-il à parler sec.*

*Hippodamus, signifie en grec dompteur de chevaux.*

*Davus, niais.*

*Dromo, coureur.*

*Trotinellus, formé probablement sur le français trotter.*

*Pyracmon, du grec pyr feu et acmon enclume. C'était un cyclope de Vulcain <sup>73</sup>*

*Agrio, du grec agros ou du latin ager, champ ; homme des champs, paysan ?.*

Sans vouloir remettre en cause toutes ces savantes étymologies, même si elles mêlent allègrement les racines grecques et latines, nous ajouterons seulement que Triparcus, ladre, avare et Théotimus (Théotime) sont des noms d'hommes que l'on trouve dans Plaute et Térence ; Critobulus est un médecin connu du temps d'Alexandre et un disciple de Socrate dont parle Cicéron, donc aucun rapport possible avec le Christ, (d'ailleurs V. Gueneau fait une erreur de transcription et écrit Chritobulus ou Chistobulus ). Valerius (Valère) et Eugenius (Eugène) sont des noms courants dans la littérature et l'histoire latines. Vaniloquidorus est un personnage de comédie de Plaute, un menteur (qui en donne à garder). Nugipola est un diminutif familier d'un personnage de comédie de Plaute : Nugipolyloquides, grand hableur, grand diseur de riens. Argenti-exterebronides ou Argentum-exterebronides : escroqueur d'argent, se trouve également

<sup>73</sup> note de VG : ces cyclopes étaient : Brontès, le bruyant ; Stéropès, l'étrénelant et Pyracmon, le conducteur de feu.

dans Plaute. Oxycrates est le pluriel de oxycras, (atis), on le trouve dans Plaute avec le même sens que le mot d'origine latine posca (æ) : oxycrat, boisson faite d'un mélange d'eau et de vinaigre, très utilisé dans l'antiquité, ce qui convient très bien à ce chef de cuisine. Hippodamus, le dompteur de chevaux ou cavalier, est aussi un nom d'homme cité notamment par Cicéron. Davus (Dave) est le nom d'un esclave dans Horace. Dromo chez Pline est une sorte de cancre. Pyracmon est cité notamment dans Virgile. Agrius ou agrios (adjectif) signifie : grossier (Pline) et (substantif) est le nom du père de Thersite (Ovide) ou un nom propre d'homme dans Cicéron ou Pline.

Plutôt que de supposer que ces noms de personnages aient été inventés par le professeur de rhétorique de l'époque, nous pensons qu'il les a tout simplement pris dans les œuvres de Plaute, Cicéron, Virgile ou Pline qu'il étudiait quotidiennement avec ses élèves.